

ROYAUME DU MAROC



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴰⵎⵓⵔ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger Tétouan Al Hoceima

## RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014

### CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

### PREFECTURE DE TANGER-ASSILAH



قيمة بلادنا سكانها

الإحصاء العام للسكان والسكنى  
من 1 إلى 20 شتنبر 2014

SERIE PROVINCIALE



# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION .....</b>	<b>9</b>
ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION .....	9
POPULATION SELON LE SEXE ET L'AGE .....	9
STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION.....	12
FECONDITE.....	16
<b>2. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION.....</b>	<b>21</b>
L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE.....	21
SCOLARISATION .....	23
<i>Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans.....</i>	<i>23</i>
<i>Niveau d'étude de la population .....</i>	<i>23</i>
<b>3. L'ACTIVITE ECONOMIQUE .....</b>	<b>27</b>
PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	27
POPULATION ACTIVE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION .....	29
<b>4. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION .....</b>	<b>33</b>
CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE.....	33
CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES.....	37
<i>Type d'habitat.....</i>	<i>37</i>
<i>Ancienneté du logement .....</i>	<i>37</i>
<i>Statut d'occupation.....</i>	<i>38</i>
<i>Occupation des logements.....</i>	<i>38</i>
<i>Équipement des logements.....</i>	<i>40</i>
<i>Mode d'évacuation des eaux usées.....</i>	<i>42</i>
<i>Autres équipements .....</i>	<i>42</i>
<i>Distance à la route goudronnée.....</i>	<i>42</i>
Liste des Tableaux .....	45
Liste des graphiques .....	47
Concepts et définitions.....	51
Tableaux statistiques, données provinciales.....	55
Tableaux statistiques, données communales .....	65



## Introduction

Le recensement général de la population et de l'habitat demeure la principale source en matière de données sur la population au Maroc. De par ses caractéristiques spécifiques notamment l'exhaustivité, le recensement est la seule opération permettant de fournir des données démographiques et socio-économiques sur la population habitant des espaces les plus fins du Royaume.

Le Maroc a connu, depuis l'Indépendance, la réalisation de six recensements. Le premier était en 1960 et le dernier en 2014. A l'occasion de chaque recensement, de nouvelles méthodes sont introduites lors des différentes phases de sa réalisation. Le RGPH 2014, lui aussi, a connu des innovations particulièrement en matière d'exploitation. A cet effet, le HCP a mis de nouveaux services aux utilisateurs du RGPH 2014, notamment :

- Une base de données des indicateurs du RGPH 2014 : l'ensemble des indicateurs issus du RGPH 2014 et relatifs aussi bien à la démographie, l'éducation, l'alphabétisation, l'activité, le handicap qu'aux conditions d'habitation des ménages, sont ainsi déclinés selon les niveaux géographiques (régions, provinces, préfectures, communes et centres urbains), le milieu de résidence (urbain ou rural) et le sexe (masculin ou féminin) et peuvent être téléchargés par les utilisateurs au niveaux des unités territoriales de leur choix et dans des fichiers numériques au format Excel ;
- Une cartographie thématique interactive des données du RGPH 2014 : Il s'agit d'un outil permettant aux utilisateurs d'élaborer leurs propres cartes thématiques dans un environnement attrayant et convivial. Cet instrument offre, ainsi, aux utilisateurs la possibilité de mener, à distance, leurs propres analyses spatiales des données issues du RGPH 2014, déclinées selon les différentes subdivisions territoriales nationales (régions, provinces ou communes) et ce à travers une combinaison des opportunités du Système d'Information Géographique (SIG) et l'utilisation d'images satellitaires de très haute résolution dans les travaux cartographiques.

Dans un contexte national marqué par la régionalisation avancée et l'engagement du Maroc à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD), le HCP se devait exploiter toutes les opportunités opérationnelles qu'offrent les dernières générations des technologies de gestion et de traitement de l'information pour répondre aux besoins des décideurs publics et privés, à tous les niveaux du territoire national, en matière d'information économique, sociale et culturelle.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la publication par la DRTTA de ce rapport, qui se propose de faire une présentation détaillée des données relatives à la préfecture de Tanger Assilah émanant du RGPH 2014.

Les principaux thèmes autour desquels s'articule le présent document sont :

- Les caractéristiques démographiques ;
- L'éducation et l'analphabétisation de la population ;
- Les caractéristiques de l'activité économique ;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

Ce schéma d'analyse s'est attaché à dégager les tendances des phénomènes étudiés grâce à la comparaison des résultats de 2014 avec ceux de 2004 et à mettre l'accent sur les disparités aussi bien entre les deux sexes qu'entre les deux milieux de résidence.

---

---

**CHAPITRE I :**  
**LES CARACTERISTIQUES**  
**DEMOGRAPHIQUES DE LA**  
**POPULATION**

---





## 1. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

### Accroissement démographique et répartition spatiale de la population

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2014 (RGPH), 1 065 601 habitants<sup>1</sup> ont été recensés au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah contre 762 583 habitants au RGPH 2004, soit un accroissement global de 39,7%.

La répartition de cette population selon le milieu de résidence dénote la prédominance de la population urbaine dont le poids a culminé à 94,3%. Un taux d'urbanisation qui reste légèrement supérieur à celui enregistré en 2004, puisque le taux en question était de 92,6%, et largement supérieur à celui enregistré en 2014 pour la région toute entière, où le poids de la population urbaine s'est élevé tout au plus à 60%.

Tableau 1: Population de la préfecture de Tanger-Assilah aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	2004	2014	TAAM <sup>2</sup> (%)
Urbain	728 888	1 005 041	3,3%
Rural	58073	60 560	0,4%
Ensemble	786 961	1 065 601	3,1%
Taux d'urbanisation	92,6%	94,3%	-

En termes d'accroissement annuel moyen, la population de la préfecture s'est accrue au rythme de 3,1% durant la période intercensitaire étudiée (2004-2014). Une progression qui reste relativement plus forte que celle constatée au niveau de l'ensemble de la région (1,5%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine de la préfecture a progressé de 3,3% par an, au moment où la population rurale a connu presque une stagnation puisque son taux d'accroissement n'a pas dépassé 0.4 % par an. Alors qu'au niveau régional, les populations urbaine et rurale se sont accrues au rythme annuel de 2,4% et 0,2% respectivement.

### Population selon le sexe et l'âge

La population de la préfecture de Tanger-Assilah est constituée de presque autant d'hommes que de femmes puisque 51 % de l'ensemble de la population est de sexe masculin. Autrement dit, on y compte près de 104 hommes pour 100 femmes contre environ 103 hommes pour 100 femmes dans la région.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement en passant d'un milieu de résidence à l'autre. En effet, si ce rapport confirme la prédominance du sexe masculin en

<sup>1</sup> Il s'agit de la population légale

<sup>2</sup> Taux d'Accroissement Annuel Moyen

milieu rural en s'établissant à environ 110 hommes pour 100 femmes, il n'est que de 103 hommes pour 100 femmes en milieu urbain.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 26,4% des habitants de la préfecture ont moins de 15 ans, 65,7% de cette population ont un âge qui varie entre 15 et 59 ans et 7,9% ont 60 ans et plus.

**Tableau 2 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges (%)**

Groupes d'âges	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma		Préfecture de Tanger-Assilah	
	RGPH 2004	RGPH 2014	RGPH 2004	RGPH 2014
00 - 14 ans	33,2	28,2	29,6	26,4
15 - 59 ans	59,1	63,4	63,0	65,7
60 ans et +	7,7	8,4	7,4	7,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate une augmentation de la proportion en âge d'activité aux dépens principalement, de la tranche de la population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, s'est opéré durant la dernière période intercensitaire 2004-2014.

Ce changement relatif est constaté également en comparant ces proportions en question, à celles relevées dans la région en 2004, où le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans se sont établis à 28,2% et à 63,4% respectivement.

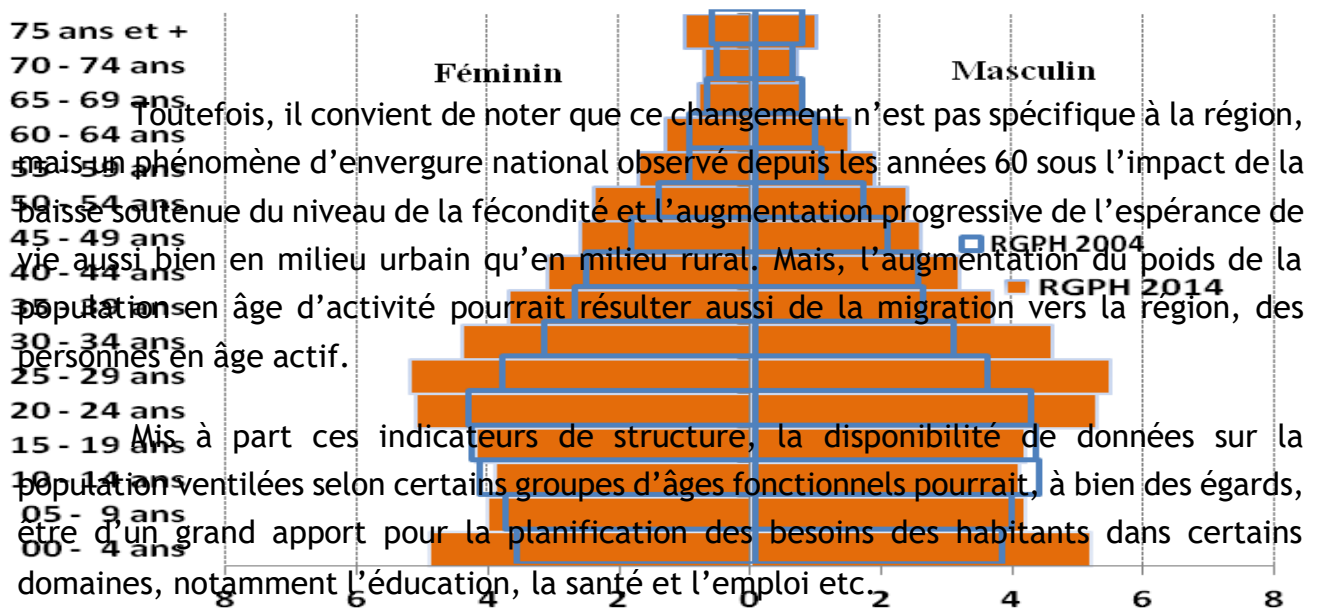
**Tableau 3: Répartition de la population de la préfecture selon le groupe d'âges quinquennaux et le sexe RGPH 2014**

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Groupes quinquennaux d'âges</b>						
00 - 4 ans	54 644	52 152	106 796	5,2	4,9	10,1
05 - 9 ans	44 945	42 671	87 616	4,2	4,0	8,3
10 - 14 ans	43 712	41 766	85 478	4,1	3,9	8,1
15 - 19 ans	44 199	44 248	88 447	4,2	4,2	8,3
20 - 24 ans	55 713	53 753	109 466	5,3	5,1	10,3
25 - 29 ans	57 958	54 682	112 640	5,5	5,2	10,6
30 - 34 ans	49 243	46 496	95 739	4,6	4,4	9,0
35 - 39 ans	39 715	39 617	79 332	3,7	3,7	7,5
40 - 44 ans	34 155	33 106	67 261	3,2	3,1	6,3
45 - 49 ans	27 131	27 326	54 457	2,6	2,6	5,1
50 - 54 ans	25 873	25 550	51 423	2,4	2,4	4,9
55 - 59 ans	19 900	18 097	37 997	1,9	1,7	3,6
60 - 64 ans	16 051	14 128	30 179	1,5	1,3	2,8
65 - 69 ans	9 001	8 623	17 624	0,8	0,8	1,7
70 - 74 ans	7 503	7 660	15 163	0,7	0,7	1,4
75 ans et +	10 537	10 105	20 642	1,0	1,0	1,9
Non déclaré	0	1	1	0,0	0,0	0,0
<b>Grands groupes d'âges</b>						
00 - 14 ans	143 301	136 589	279 890	13,5	12,9	26,4
15 - 59 ans	353 887	342 875	696 762	33,4	32,3	65,7
60 ans et +	43 092	40 516	83 608	4,1	3,8	7,9
Non déclaré	0	1	1	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>540 280</b>	<b>519 981</b>	<b>1 060 261</b>	<b>51,0</b>	<b>49,0</b>	<b>100</b>

Le tableau 3 qui présente pour 2014 ces proportions selon le sexe permet d'apprécier la répartition de la population de la préfecture selon les groupes d'âges quinquennaux. La pyramide des âges qui en donne l'illustration, met en relief ainsi qu'il a été constaté, l'effet de changement du comportement procréatif de la population de la préfecture.

En effet, avec une base rétrécie et un élargissement au niveau des âges variant entre 25 et 39 ans, il y a lieu de conclure à un vieillissement de la population à moyen terme qui s'accompagnerait d'une pression croissante sur le marché de l'emploi et une réduction du poids de la population en âge de scolarisation.

Figure 1: Pyramide des âges de la population de la préfecture de Tanger-Asilah aux RGPH 2004 et 2014



Toutefois, il convient de noter que ce changement n'est pas spécifique à la préfecture, mais un phénomène d'envergure nationale observé depuis les années 60 sous l'impact de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais, l'augmentation du poids de la population en âge d'activité pourrait résulter aussi de la migration sélective vers la préfecture des personnes en âge actif.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi...etc.

En effet, si la connaissance de l'effectif de la population en âge d'activité (15-59 ans) est une donnée requise par les décideurs dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que la connaissance des effectifs de la population qualifiée de vulnérable est d'une

grande importance pour les acteurs dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agit en particulier de la population en âge scolaire (7-18 ans), de la population du troisième âge (60 ans et plus) et de la population féminine en âge de procréation (15-49 ans).

**Tableau 4: Population de la préfecture de Tanger-Assilah selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence**

Groupes d'âges fonctionnels	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
âge préscolaire (5-6 ans)	26961	2464	29425	35175	2333	37508
âge scolaire (7-18 ans)	180078	17234	197312	191496	13257	204753
âge d'activité (15-59 ans)	457247	35317	492564	660444	36318	696762
3 <sup>ème</sup> âge (60 ans et plus)	52976	5347	58323	77640	5969	83609
âge fécond (15-49 ans)	209408	15404	224812	284186	15042	299228

S'agissant de la population en âge préscolaire, à dominance urbaine, comme le sont d'ailleurs l'ensemble des effectifs de la population de la préfecture en raison de son très fort taux d'urbanisation, elle s'élève à près de 38 mille enfants, ce qui représente 3,6% de la population totale.

La population en âge scolaire, constituant le dénominateur pour le calcul du taux de scolarisation, s'élève à environ 205 mille enfants, soit un effectif plus important que celui du contingent d'enfants en attente d'être scolarisés.

La population en âge d'activité s'élève à près de 697 mille habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la préfecture près de 363,5 mille habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première estime un rapport de dépendance à près de 52,2%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison de l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, a atteint dans la préfecture le chiffre de 83,6 mille habitants, dont 93% résident dans le milieu urbain.

Quant au nombre de femmes en âge fécond, il s'élève à près de 300 mille, ce qui représente 57,5% de la population féminine de la préfecture.

### **Statut matrimonial de la population**

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus montre une prédominance des personnes célibataires avec 55% de la population, les personnes mariées occupent le second ordre avec 40,3% de cette population. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles représentent 3,2% et 1,5% respectivement.

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des célibataires au détriment de celle des personnes mariées.

Tableau 5: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014 (en%)

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	49,1	38,6	43,8	59,2	50,6	55,0
Marié	49,4	49,9	49,7	39,5	41,2	40,3
Divorcé	0,7	2,8	1,7	0,7	2,3	1,5
Veuf	0,8	8,7	4,8	0,6	5,9	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires est relativement plus importante que celle des femmes (59,2% contre 50,6%). Cet écart de plus de 9 points peut s'expliquer par un mariage plus tardif chez les hommes.

Il est constaté par ailleurs, que le veuvage sous l'impact de la surmortalité masculine concerne beaucoup moins les hommes (0,6%) que les femmes (5,9%). Aussi le remariage des veufs, plus ou moins aisé, expliquerait l'écart observé pour les divorcés des deux sexes : 0,7% chez les hommes contre 2,3% chez les femmes.

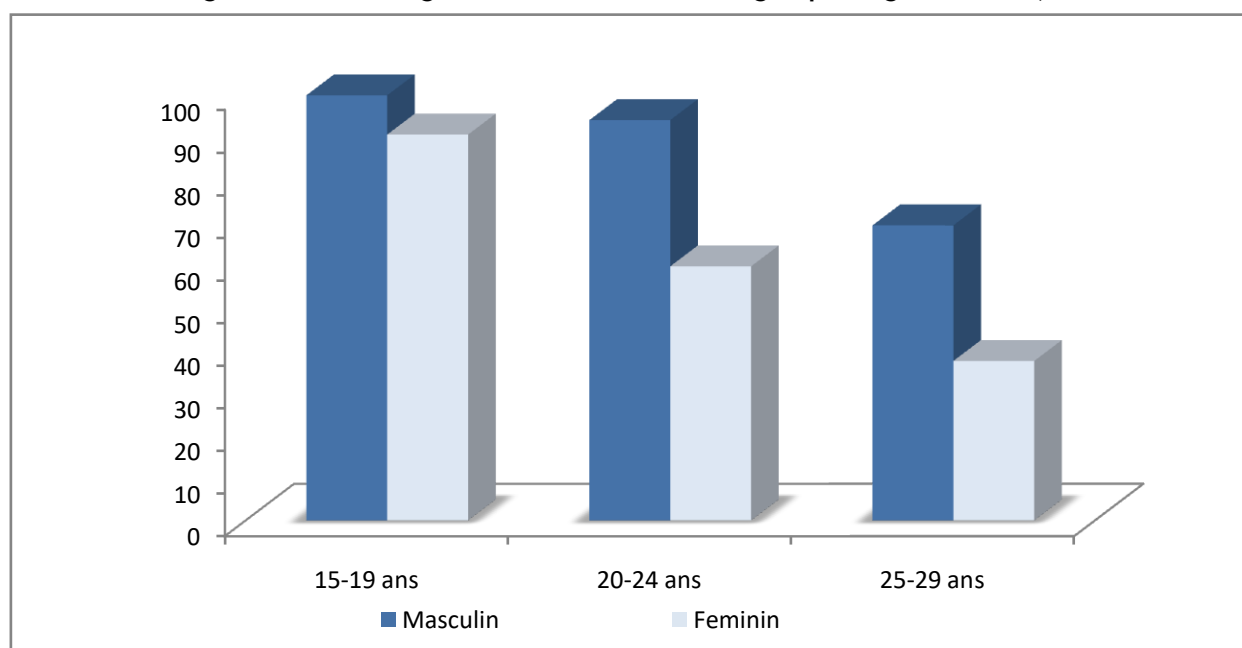
Le tableau 6, retraçant les proportions des célibataires âgées de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, confirme le fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, près de deux tiers des femmes âgées entre 25-29 ans en 2014 sont déjà mariées contre près d'un tiers des hommes du même groupe d'âges.

Par ailleurs, la nuptialité qui a connu une décélération pour les deux sexes durant la période intercensitaire 1994-2004, a entamé sa reprise durant la dernière décennie (2004-2014) en raison de recule de l'âge moyen de premier mariage pour les deux sexes. Aussi faut-t-il souligner que ce changement dans l'état de la nuptialité s'explique par l'élargissement dans la pyramide des âges des groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans pour lesquels le pourcentage des mariés devient de plus en plus important.

**Tableau 6: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu et le sexe**

Milieu et sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	15-19ans	20-24ans	25-29ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans
Urbain						
- Masculin	99,4	94,9	73,9	99,7	93,9	69,2
- Féminin	93,0	69,6	47,6	90,5	59,6	37,4
- Total	96,2	82,0	60,1	95,1	77,1	53,7
Rural						
- Masculin	99,5	95,0	77,7	99,9	95,9	74,0
- Féminin	93,4	67,7	45,4	91,0	56,5	34,7
- Total	96,5	82,0	62,0	95,5	76,9	55,2
Ensemble						
- Masculin	99,5	94,9	74,1	99,7	94,0	69,4
- Féminin	93,0	69,5	47,4	90,5	59,5	37,2
- Total	96,2	82,0	60,2	95,1	77,1	53,8

**Figure 2: Pourcentage des célibataires selon le groupe d'âge et le sexe, RGPH 2014**



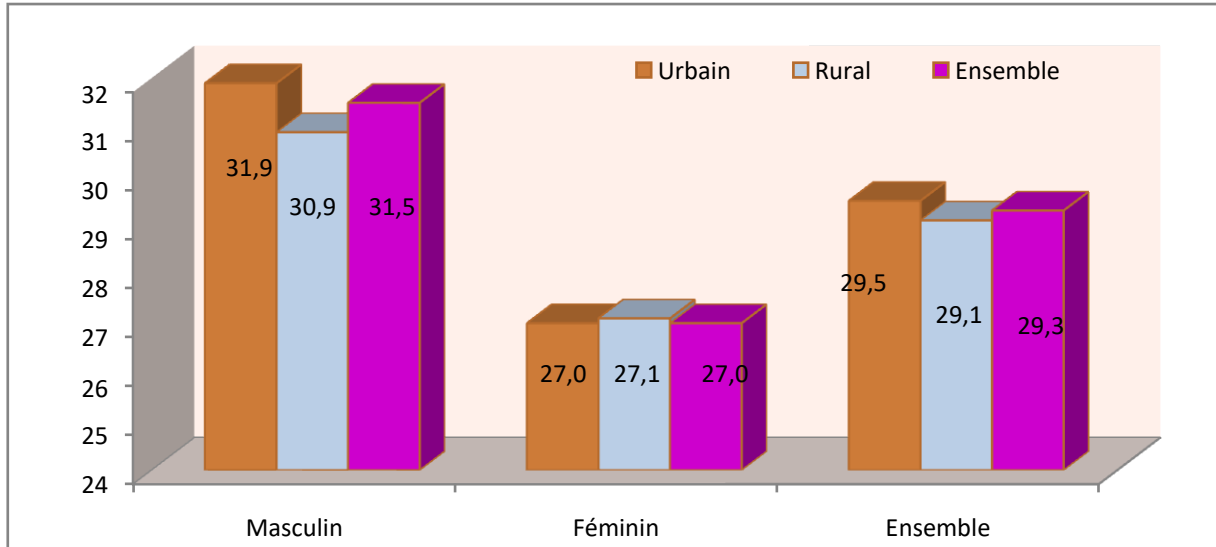
Le recul de l'âge moyen au premier mariage depuis le RGPH 2004, sous l'effet de plusieurs facteurs économiques et sociaux, est une manifestation de changement vis-à-vis de la nuptialité. C'est ainsi que, l'âge moyen à la première union des habitants de la préfecture est passé de 30,3 ans en 2004 à 29,3 ans en 2014. Cette tendance est observée au niveau des deux milieux de résidence, mais elle est un peu plus accentuée en milieu rural où cet âge est passé de 28,3 ans à 27 ans.

**Tableau 7: Age moyen au premier mariage des habitants de la région aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu /sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	32,4	28,4	30,3	31,6	27,1	29,4
Rural	33,0	27,9	30,5	33,2	26,6	30,0
Ensemble	32,5	28,3	30,3	31,7	27,1	29,4

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 4 ans plus tard que les femmes. Cet écart qui était en 2004 presque de 5 ans en milieu rural est passé à 6,6 ans en 2014.

Figure 3: Age moyen au premier mariage des habitants de la préfecture en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

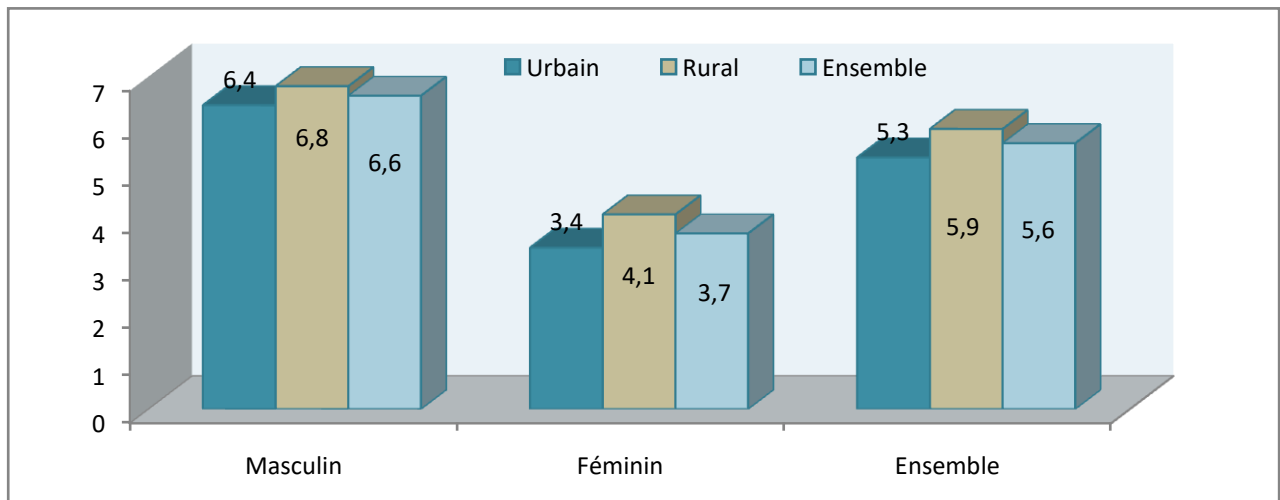


Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 93,8% de la population totale finit par se marier avant 55 ans. Ce taux est de l'ordre de 93,7% pour le milieu urbain contre 95% pour le milieu rural.

Tableau 8: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	4,2	4,8	4,3	6,1	4,7	6,0
Féminin	3,3	2,6	3,2	6,5	5,3	6,5
Ensemble	3,8	3,7	3,8	6,3	5,0	6,2

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence



Toutefois, la comparaison des taux de célibat à 55 ans, permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré pour cet âge entre 2004 et 2014. En terme chiffré, ce taux est passé de 3,8% à 6,2% pour l'ensemble de la population et de 3,2% à 6,5% pour les femmes.

Autrement dit, le célibat définitif est un phénomène urbain (6,3% en milieu urbain contre 5% en milieu rural) et concerne un peu plus les femmes que les hommes (6,5% contre 6,0%). Par comparaison à l'année 2004, le célibat définitif a connu une hausse dans son ensemble.

## Fécondité

Autre phénomène démographique important, traité par le RGPH 2014, est la fécondité des femmes en âge de procréation lequel est saisi à travers les taux de fécondité général par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité estimant le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme mis au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la préfecture de Tanger-Assilah, cet indice s'élève à 2,2 enfants par femme, 2,2 enfants en milieu urbain et à 2,5 enfants en milieu rural, soit des niveaux de fécondité semblables à ceux enregistrés au niveau régional.

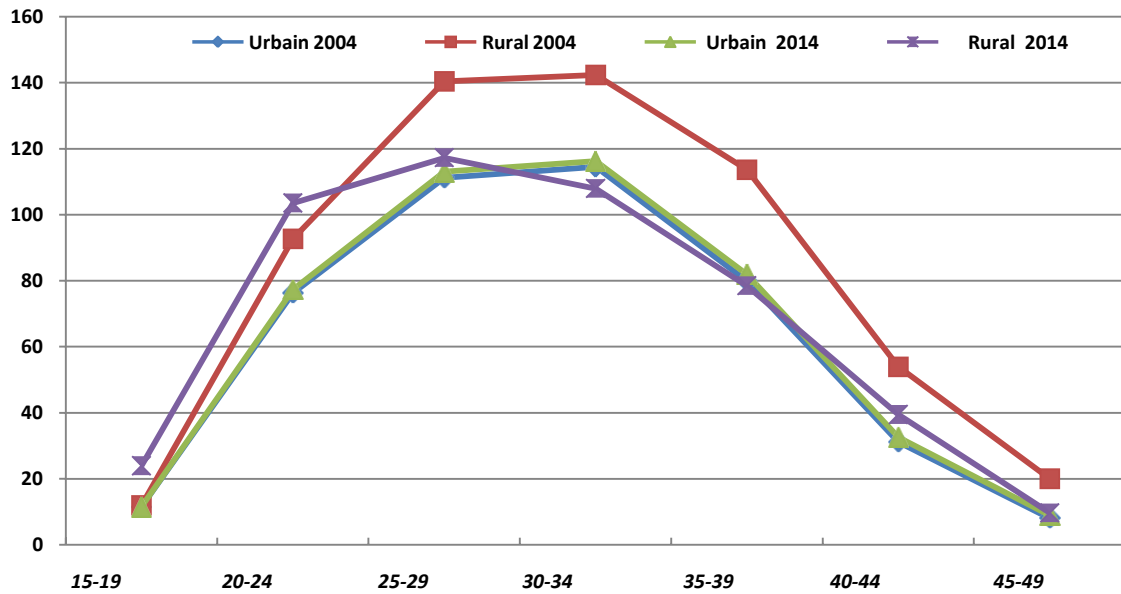
**Tableau 9: Taux (en %) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la région selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges	-	RGPH 2004			RGPH 2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans		11,5	11,9	11,5	16,2	14,8	16,1
20-24 ans		76,3	92,7	77,4	81,1	103,3	82,2
25-29 ans		111,2	140,5	113,1	111,7	126,6	112,4
30-34 ans		114,5	142,4	116,3	106,9	130,8	108,0
35-39 ans		79,9	113,7	82,0	76,6	85,6	77,1
40-44 ans		31,1	53,9	32,6	34,6	40,4	34,9
45-49 ans		8,0	20,0	8,9	12,7	4,2	12,3
ISF		2,2	2,9	2,2	2,2	2,5	2,2

Comparés aux niveaux relevés lors du RGPH 2004, la fécondité de la préfecture aurait stagné pour l'ensemble et le milieu urbain sauf pour le milieu rural où l'indice synthétique de fécondité qui est passé de 2,9 enfants en 2004 à 2,5 enfants en 2014.

Aussi, faut-il signaler que cette baisse de la fécondité en milieu rural de la préfecture a touché les femmes de groupes d'âges variant entre 25 ans et 49 ans comme il en ressort de l'examen des taux de fécondité relevés respectivement en 2004 et en 2014 (Figure 5).



**Figure 5:** Taux de fécondité des femmes de la préfecture en milieu urbain et rural selon les RGPH de 2004 et 2014

Cette baisse significative de la fécondité au niveau rural s'inscrit dans la tendance observée au niveau national et s'explique d'une part par la réduction de la période de procréation, suite au recul de l'âge au premier mariage chez les femmes, et d'autre part à l'usage de plus en plus fréquent des méthodes contraceptives.



---

---

**CHAPITRE II :**  
**LES CARACTERISTIQUES DE**  
**L'EDUCATION**

---



## 2. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

### L'aptitude à lire et à écrire

D'après les résultats du RGPH 2014, 21,8% des personnes âgées de 10 ans et plus, au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah, ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, contre 30,6% en 2004. Cette baisse de l'ordre de 29% dans le taux d'analphabétisme, est due aux efforts déployés en vue d'éradiquer ce fléau tant au niveau national qu'au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume. A noter toutefois, que ce phénomène touche encore 31% de la population au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Ceci dit, et comme il ressort de la lecture du tableau 10, des différences de niveaux importants sont relevées entre les deux milieux de résidence, voire même entre les deux sexes. C'est ainsi qu'en 2014, 42,1% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 20,6% des citadins, et 30,2% de femmes contre seulement 13,7% des hommes.

Tableau 10: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	18,5	39,0	20,1	12,6	32,1	13,7
Féminin	39,3	63,1	41,0	28,9	53,0	30,2
Ensemble	29,0	50,7	30,6	20,6	42,1	21,8

Figure 6: Taux d'analphabétisme dans la préfecture au RGPH de 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

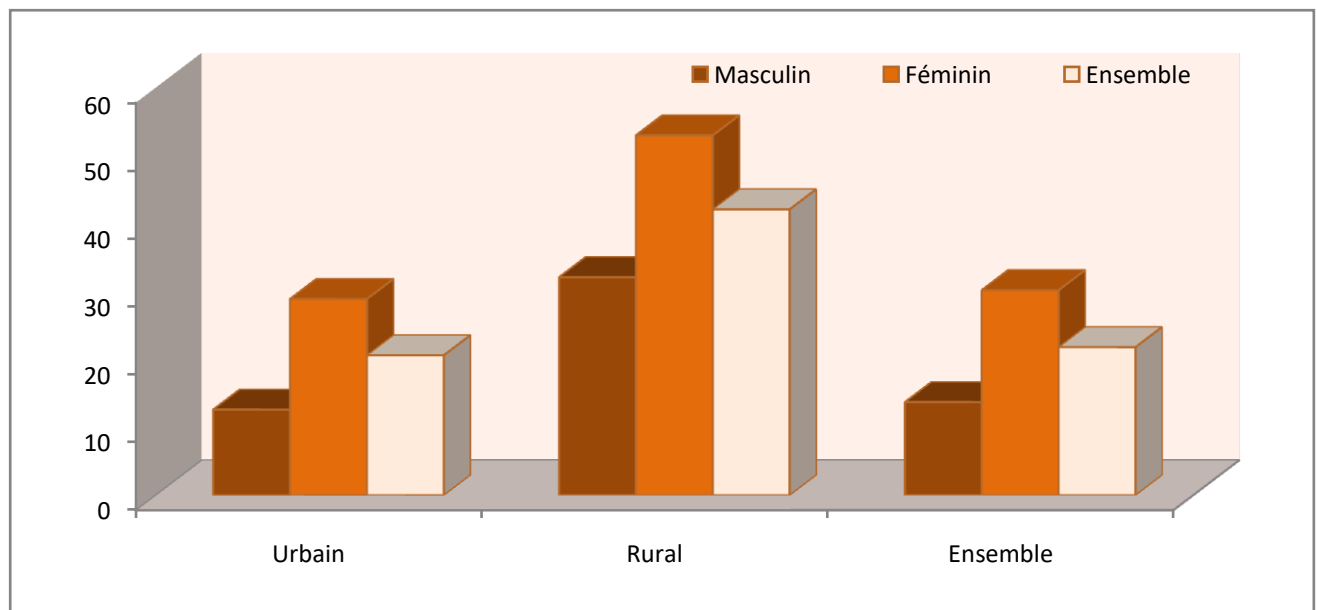


Tableau 11: Taux d'analphabétisme aux RGPH 2004 et 2014 selon les grands groupes d'âges et le sexe

Groupe d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	4,8	5,6	5,2	2,3	2,8	2,6
15 - 24 ans	11,6	21,1	16,4	3,2	6,2	4,7
25 - 34 ans	17,2	37,2	27,6	10,8	25,8	18,7
35 - 49 ans	26,6	57,9	42,4	20,7	49,0	34,8
50 ans et plus	39,7	82,4	60,7	43,8	79,8	59,8
<b>Ensemble</b>	<b>20,0</b>	<b>41,0</b>	<b>30,6</b>	<b>17,3</b>	<b>33,4</b>	<b>25,2</b>

Examinés selon les grands groupes d'âges (tableau 11), on constate que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges mais beaucoup plus, souvent deux fois supérieurs, les femmes que les hommes en 2014.

A ce propos, il convient de noter l'effort considérable qui a été consenti dans le domaine de la scolarisation des enfants durant la période intercensitaire 2004-2014, et qui a eu comme effet la réduction du taux d'analphabétisme de âgés de 10-14 ans de 16,2% en 2004 à 3,8% en 2014, soit une baisse relative d'environ 77%.

En ce qui concerne la connaissance des langues, il ressort du tableau 12 ci-dessous qu'un peu plus du quart de la population, âgée de dix ans et plus, lit et écrit au moins l'arabe et le français, 30,3 % pour le sexe masculin et 24,8 % pour le sexe féminin, soit une augmentation de 25% entre 2004 et 2014. Celle combinant entre plusieurs langues représente près de 8,7%, soit 10,8% et 6,6% respectivement pour le sexe masculin et féminin.

Les personnes sachant lire et écrire simultanément l'arabe et le français viennent en tête avec une proportion de 41,4%<sup>3</sup>. Les personnes ne connaissant que l'arabe représentent 34,5%. Quant aux 23,7% de la population, ils combinent entre plusieurs langues.

Tableau 12: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe

Langues lues et écrites	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	60 269	13,7	128 267	30,2	188 536	21,8
Arabe seul	137 852	31,3	96 134	22,6	233 986	27,0
Arabe, français	152 422	34,6	128 215	30,2	280 637	32,4
Arabe, français et autres	79 771	18,1	65 973	15,5	145 744	16,8
Arabe, autres sauf français	6 972	1,6	3 696	0,9	10 668	1,2
Autres langues	2 374	0,5	1 776	0,4	4 150	0,5
Non déclaré	1 031	0,2	1 096	0,3	2 127	0,2
<b>Total</b>	<b>440 691</b>	<b>100,0</b>	<b>425 157</b>	<b>100,0</b>	<b>865 848</b>	<b>100,0</b>

<sup>3</sup> Ces rapports ont été calculés en rapportant les fréquences du tableau 12 à 78,2 (proportion de la population alphabétisée).

## Scolarisation

### Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 97,3% des enfants de la préfecture de Tanger-Assilah fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014, contre 94,6% dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Par ailleurs, on a assisté au cours de la dernière décennie 2004-2014 à une réduction de l'écart en terme de scolarisation par milieu de résidence, en effet, si cet écart était de 17 points en 2004 en s'établissant à 91,3% en milieu urbain contre 74,4% en milieu rural, il n'est que de 3 points en 2014 en enregistrant respectivement 97,4% contre 94,4%.

**Tableau 13: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	91,1	76,0	89,8	97,4	94,4	97,2
Féminin	91,5	72,9	89,9	97,5	94,5	97,3
<b>Ensemble</b>	<b>91,3</b>	<b>74,4</b>	<b>89,8</b>	<b>97,4</b>	<b>94,4</b>	<b>97,3</b>

Comparativement à 2004, et comme il a été constaté lors de l'examen des taux d'analphabétisme, de grands efforts ont été consentis dans le domaine de la scolarisation des enfants de la préfecture. Ces efforts ont permis, durant la période intercensitaire 2004-2014, l'amélioration globale du taux de scolarisation de ces enfants de 8,3%: 27% en milieu rural et 7% en milieu urbain.

Le plus important effort est constaté en milieu rural et a profité particulièrement aux fillettes, pour lesquelles le taux de scolarisation est passé de 72,9% à 94,5%, soit une amélioration de près de 30%, contre 24% pour les jeunes garçons (de 76% à 94,4%).

Mais, malgré cet effort très louable, de grands efforts sur le plan éducatif doivent être entrepris afin d'aligner le niveau d'instruction de la population rurale sur celui de la population urbaine, non seulement en mettant en place les infrastructures nécessaires, mais en sensibilisant la population rurale quant à la nécessité de scolariser leurs enfants. Et c'est le rôle de l'ensemble des intervenants dans le domaine économique et social opérant au sein du monde rural à l'échelle de tout le Royaume.

### Niveau d'étude de la population

La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

<sup>4</sup> soit 6 à 11 ans au début de l'année scolaire 2003-2004.

Le RGPH 2014, dévoile que 22,5% de la population âgée de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, soit presque la même proportion des personnes analphabètes.

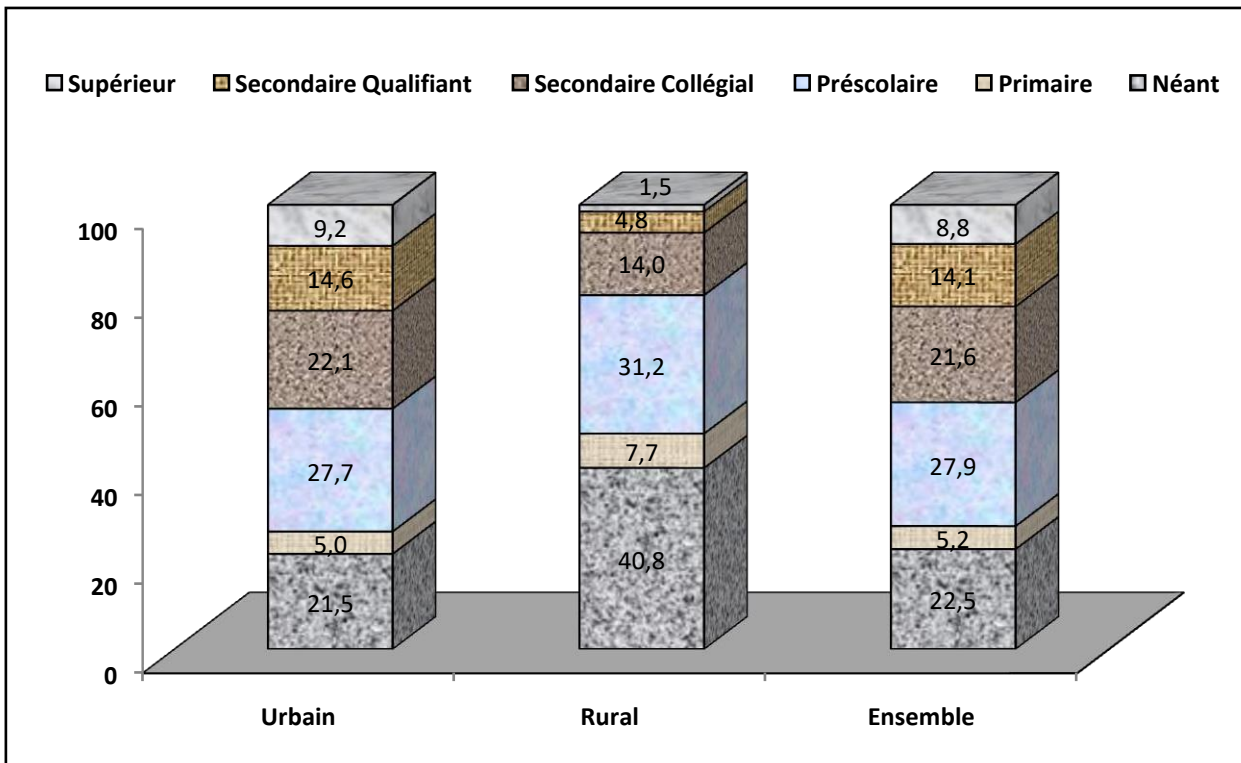
Concernant la population ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, force est de constater que 6,7% de la population étudiée a déclaré avoir fréquenté le préscolaire, 36% ont fréquenté les classes primaires et 27,9% ont fréquenté les classes du niveau collégial.

Celles ayant le niveau secondaire ou supérieur représentent respectivement 18,2% et 11,4.

Tableau 14: Population de la préfecture de Tanger-Assilah âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2004 et 2014 (en %)

Niveau d'étude	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	29,5	49,9	31,0	21,5	40,8	22,5
Préscolaire	5,7	7,2	5,8	5,0	7,7	5,2
Primaire	30,5	28,6	30,4	27,7	31,2	27,8
Secondaire collégial	17,7	10,2	17,1	22,0	14,0	21,6
Secondaire qualifiant	10,1	2,9	9,5	14,6	4,8	14,1
Supérieur	6,5	1,2	6,1	9,2	1,5	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 7: Population de la région âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2014





---

---

**CHAPITRE III :**  
**L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

---

---



### 3. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

#### Participation à l'activité économique

La population active, composée des actifs occupés et des chômeurs, recensée en 2014 au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah a atteint l'effectif de 431 799 personnes, dont 94,8% résident en milieu urbain en raison du très fort taux d'urbanisation de la préfecture.

Tableau 15: Répartition de la population de la région selon le type d'activité et le milieu de résidence au RGPH 2014

Type d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Actif	409375	22424	431799
Inactif	591269	37193	628462
Ensemble	1000644	59617	1060261

Examinée selon le sexe, la population active de la préfecture est à prédominance masculine, puisque les hommes en représentent 72,5%. Ce pourcentage est de 72% en milieu urbain et de l'ordre de 81,3% en milieu rural. Autrement dit, sur 10 personnes actives en milieu rural, 8 sont des hommes.

Tableau 16: Répartition (en %) de la population active de la région selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	71,5	28,5	100,0	72,0	28,0	100,0
Rural	81,8	18,2	100,0	81,3	18,7	100,0
Ensemble	72,2	27,8	100,0	72,5	27,5	100,0

Une situation qui reste similaire à celle ayant été constatée lors du RGPH 2004, avec toutefois, une légère diminution du poids des femmes actives au profit des hommes actifs.

Compte tenu des effectifs de population active présentés ci-dessus, le taux d'activité, qui exprime le rapport de la population active à la population totale, s'élève par conséquent à 55,2% dans la préfecture de Tanger-Assilah, à 55,3% en milieu urbain et à 55,2% en milieu rural.

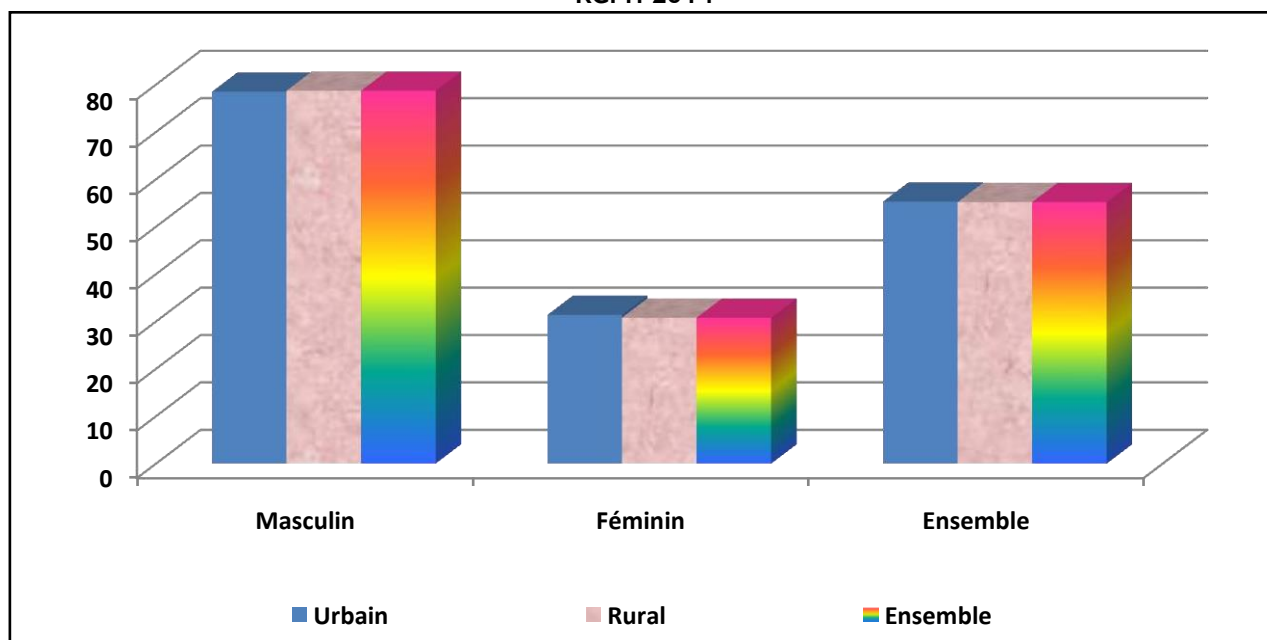
Tableau 17: Taux d'activité (en %) de la population de la région selon le milieu de résidence et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	79,8	30,9	45,9	78,5	31,4	55,3
Rural	79,3	19,7	53,8	78,7	30,8	55,2
Ensemble	77,6	30,1	51,9	78,7	30,8	55,2

Cependant, ces taux sont beaucoup plus élevés chez les hommes que chez les femmes quel que soit le milieu de résidence, puisqu'ils varient de 78,5% à 31,4% en milieu

urbain et de 78,7% à 30,8% en milieu rural. Au niveau de l'ensemble de la préfecture, ces indicateurs passent respectivement de 78,7% à 30,8%, ce qui revient à dire que les hommes actifs seraient, en terme relatif plus que deux fois plus que les femmes actives.

Figure 8: Taux d'activité de la population de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014



Durant la période intercensitaire 2004-2014, le taux d'activité au niveau de la préfecture a progressé, en moyenne, d'environ 3 points. Cette progression a profité aux hommes qui ont vu leur taux d'activité passer de 77,6% à 78,7% entre 2004 et 2014.

Par ailleurs, l'examen de ces mêmes taux calculés par groupe d'âges quinquennaux, permet de constater que l'activité au niveau de la préfecture est minimum chez les jeunes de 15-19 ans, atteint son maximum chez le groupe d'âge 25-29 ans avant d'entamer une baisse, d'abord lente à partir de 35 ans, puis rapide au delà de 60 ans.

Tableau 18: Taux d'activité (en %) de la population de la région selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	51,2	33,1	42,1	36,3	20,1	28,2
20-24 ans	83,1	46,5	64,5	78,4	40,0	59,5
25-29 ans	95,5	44,8	69,1	94,7	45,1	70,6
30-34 ans	97,3	35,8	65,7	96,7	41,7	70,0
35-39 ans	97,6	28,9	62,1	96,7	37,5	67,2
40-44 ans	97,2	24,8	60,4	96,4	32,9	65,1
45-49 ans	96,0	19,9	59,3	97,7	27,8	61,2
50-54 ans	93,7	14,6	56,5	89,9	22,4	56,4
55-59 ans	86,1	10,8	48,8	80,8	15,9	49,9
60 ans et plus	31,2	3,4	17,2	31,8	4,6	18,6

Il est à signaler aussi que l'activité dans la préfecture atteint son maximum de 97,7% chez les hommes âgés de 45-49 ans et 45,1% chez les femmes d'âges compris entre 25 et 29 ans. Par ailleurs, il est constaté que l'activité se prolonge même au-delà de 60 ans avec un taux d'activité atteignant 31,8% particulièrement chez les hommes.

### Population active selon la situation dans la profession

L'examen de la répartition de la population active occupée (AO) et des chômeurs ayant déjà travaillé (CH2) selon la situation dans la profession fait ressortir que le statut de salarié est dominant dans la préfecture avec 72,4% de l'ensemble des actifs considérés. Les actifs travaillant pour leur propre compte ou indépendants occupent la deuxième position avec 20,5%, arrivent ensuite les employeurs avec 2,9%. Quant aux aides familiaux, ils ne représentent que 1,5% de cette population.

Toutefois, cette structure présente quelques disparités si elle est analysée par milieu de résidence, puisque le statut de salarié est beaucoup plus présent en milieu urbain (73,8%) qu'en milieu rural (47,4%) où les indépendants et les aides familiaux se placent en deuxième et troisième position avec des poids respectifs de l'ordre de 35,7% et 13%.

Concernant les statuts d'employeur et d'apprenti, ils sont plus présents en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 19: Répartition (en %) de la population (AO et CH2) de la région selon la situation dans la profession et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

Situation dans la profession	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	2,5	0,4	2,3	3,0	1,0	2,9
Indépendant	19,5	34,7	20,6	19,6	35,7	20,5
Salarié	74,9	43,4	72,6	73,8	47,4	72,4
Aide familiale	2,0	20,6	3,4	0,9	13,0	1,5
Apprenti (*)	-	-	-	0,8	0,5	0,8
Autre	1,2	0,7	1,2	1,9	2,3	1,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(\*) La modalité « apprenti » est incluse dans « autre » au RGPH 2004

Par ailleurs, on constate des changements importants dans le statut d'aide familiale qui a été réduit de moitié entre 2004 et 2014, cette diminution va profiter aux différents statuts notamment ceux d'employeur et salarié.



---

**CHAPITRE IV :  
MENAGES ET CONDITIONS  
D'HABITATION**

---





#### 4. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

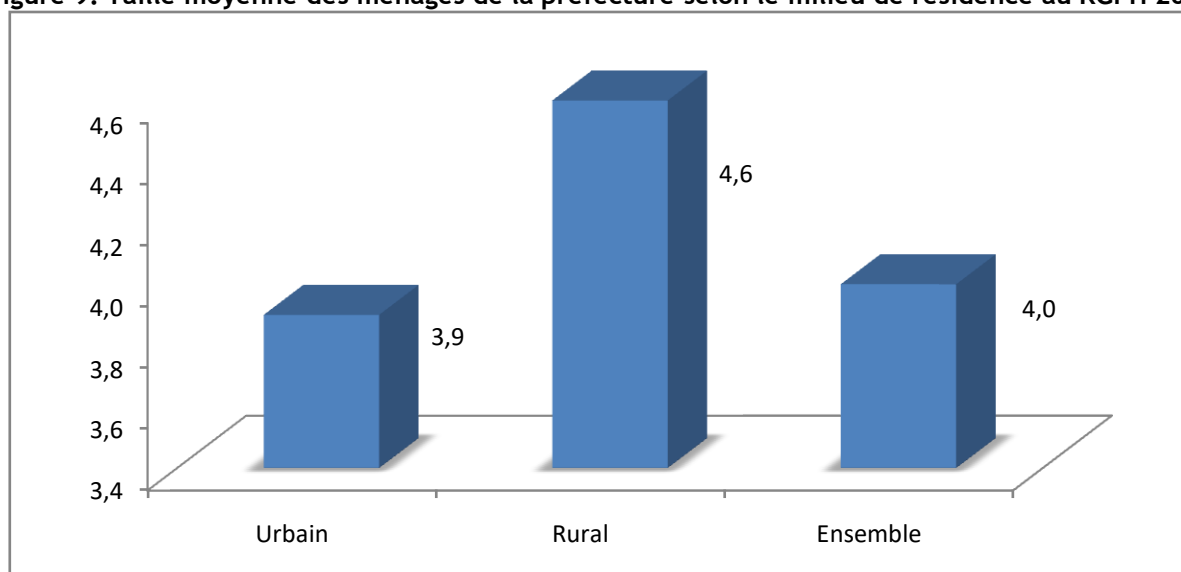
D'après les résultats du RGPH 2014, la préfecture de Tanger-Assilah compte 266 738 ménages, dont 253 831 ont été recensés en milieu urbain et 12 907 en milieu rural. En raison de la prédominance urbaine de la préfecture, les ménages citadins y représentent 95,2% de l'ensemble des ménages.

Tableau 20: Effectifs des ménages de la préfect selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	2004	2014	TAAM %
Urbain	151 755	253 831	5,3
Rural	10 958	12 907	1,6
Ensemble	162 713	266 738	5,1

Durant la période intercensitaire 2004-2014, l'effectif des ménages dans la préfecture a augmenté à un rythme bien supérieur à celui de la population, en enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 5,1% et 3,1%, ce qui a fait passer la taille moyenne de ces derniers de 4,7 à 4,0 personnes par ménage en dix ans.

Figure 9: Taille moyenne des ménages de la préfecture selon le milieu de résidence au RGPH 2014



Selon le milieu de résidence, et comme il est constaté pour l'ensemble du pays, les ménages ruraux sont souvent d'une taille moyenne relativement plus importante que les ménages urbains : 4,6 personnes contre 3,9 personnes par ménage.

Ces précisions étant faites, nous examinerons dans ce qui suit le portrait démographique et socio-économique des chefs de ménages ainsi que leurs conditions d'habitation.

#### Caractéristiques des chefs de ménage

Selon les résultats du RGPH 2014, 83,3% des ménages sont dirigés par des hommes et 16,7% seulement par des femmes. Une prédominance masculine qui existe aussi bien

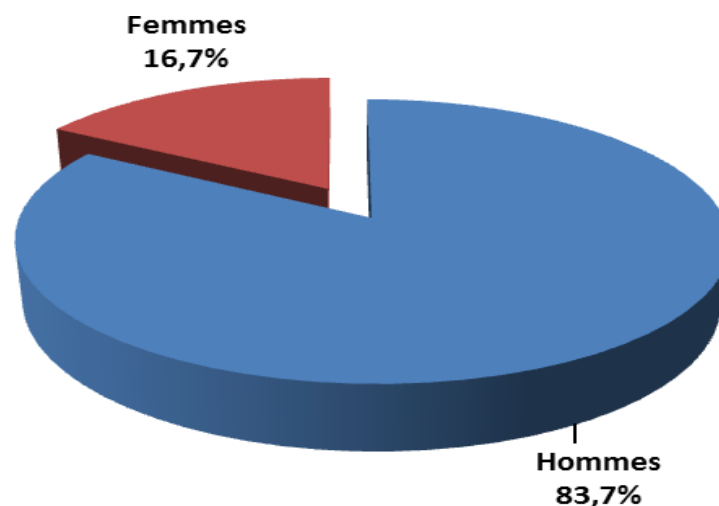
en milieu urbain qu'en milieu rural dans des proportions de l'ordre de 83% et de 88% respectivement.

Comparée aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate que la structure des ménages selon le sexe du chef de ménage n'a pratiquement pas changé durant la période intercensitaire.

**Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	82,7	87,2	83,0	83,0	88,0	83,3
Féminin	17,3	12,8	17,0	17,0	12,0	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

**Figure 10: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe au RGPH 2014**



Concernant la répartition selon l'âge, il y a lieu de noter que 39,8% des chefs de ménages dans la préfecture sont âgés de 50 ans et plus, et 35,3% sont âgés de 35-49 ans. Ceux ayant un âge relativement jeune (15-34 ans) ne représentent que 24,8%.

Selon le sexe, les femmes chefs de ménages âgées de 50 ans et plus représentent 53,6% et sont principalement des veuves comme en témoignent les données du tableau 23, alors que le maximum de chefs de ménages hommes sont âgés de 35-49 ans et sont à 88,8% des personnes mariées.

**Tableau 22: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014**

Groupe d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans	2,6	4,4	2,9	3,0	4,7	3,3
25-34 ans	19,1	15,4	18,5	22,6	16,2	21,5
35-49 ans	41,4	27,2	39,0	37,3	25,6	35,3
50 ans et plus	36,9	53,0	39,6	37,1	53,6	39,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

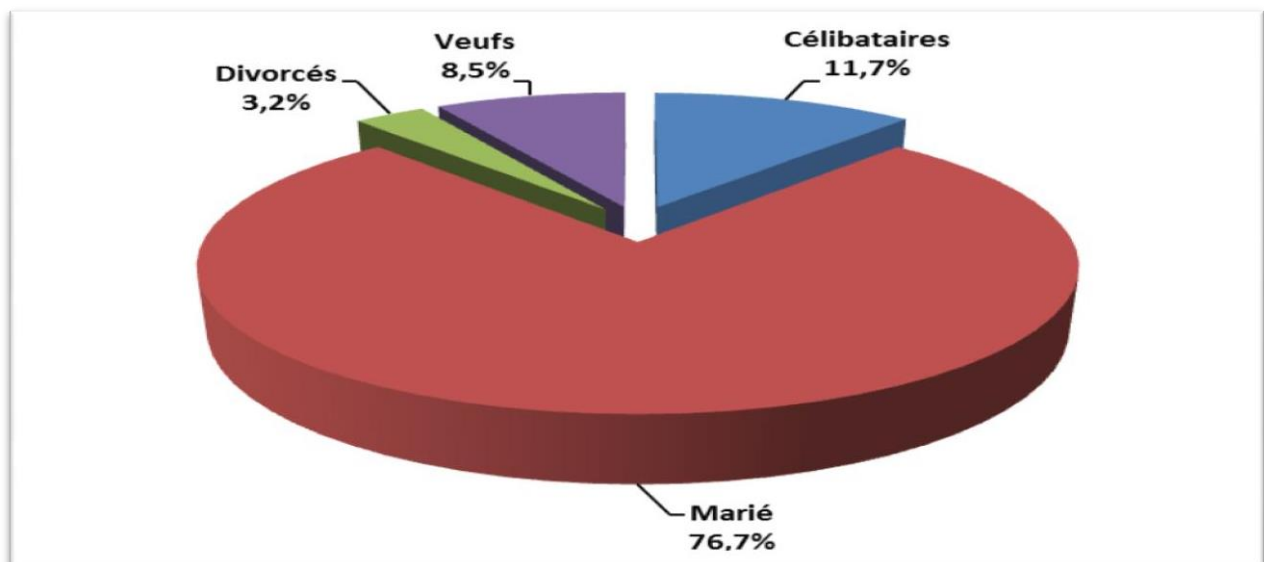
L'état matrimonial des chefs de ménages à l'échelle de la préfecture reste largement dominé par des personnes mariées, soit 76,7% des chefs de ménages, contre 11,7% seulement en état de célibat. Ceux en situation de désunion par veuvage ou par divorce représentent quant à eux 11,7% des chefs de ménages.

Le pourcentage des célibataires et des divorcés a augmenté, entre 2004 et 2014 de 25,8% et 18,6% respectivement aux dépens d'autres états matrimoniaux.

**Tableau 23: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon l'état matrimonial et le sexeaux RGPH 2004 et 2014**

Etat Matrimonial	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	7,7	17,1	9,3	9,2	23,7	11,7
Mariés	90,5	17,0	78,0	88,8	16,6	76,7
Divorcés	0,7	12,3	2,7	1,0	14,1	3,2
Veufs	1,1	53,5	10,0	1,0	45,6	8,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Figure 11: Répartition en (%) des chefs de ménage de la préfecture selon l'état matrimonial au RGPH 2014**



Analysé selon le niveau scolaire, l'examen du tableau 24 fait ressortir que 26,3% des chefs de ménage n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire et 36,2% ont pu fréquenter tout au plus le préscolaire et le primaire. Ceux qui ont pu atteindre le niveau supérieur, relativement fréquents en milieu urbain, ne représentent que 11,1%.

**Tableau 24: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

Niveau scolaire	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	35,4	62,5	37,2	25,0	53,7	26,3
Préscolaire	15,0	17,7	15,2	12,2	17,7	12,4
Primaire	20,9	12,9	20,3	24,1	19,0	23,8
Secondaire Collégial	9,4	3,4	9,0	14,1	5,8	13,7
Secondaire Qualifiant	10,4	2,4	9,8	13,1	2,6	12,6
Supérieur	8,9	1,1	8,4	11,6	1,2	11,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Ces proportions, bien évidemment, varient en fonction du milieu de résidence. Ainsi, 53,7% des chefs de ménages en milieu rural n'ont jamais fréquenté l'école et 19% en sont restés au niveau primaire. En milieu urbain, la situation est nettement meilleure.

**Tableau 25: Taux d'analphabétisme des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 (en %)**

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	28,1	58,6	30,2	18,5	50,3	20,1
Féminin	66,3	94,6	67,8	51,7	92,0	53,1
<b>Ensemble</b>	<b>34,7</b>	<b>63,2</b>	<b>36,6</b>	<b>24,1</b>	<b>55,3</b>	<b>25,6</b>

Corrélativement avec le niveau scolaire, 25,6% des chefs de ménage sont analphabètes. Cette proportion est de 20,1% chez les hommes mais beaucoup plus accentuée chez les femmes, soit 53,1%. Ces disparités de niveau d'instruction sont relevées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 26: Répartition des chefs de ménage de la préfecture selon le type d'activité et le sexe aux RGPH 2004 et 2014(en %)**

Type d'activité	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Actif	84,7	33,3	76,0	84,3	43,1	77,4
Inactif	15,3	66,7	24,0	15,7	56,9	22,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Il y a lieu de noter enfin que selon le type d'activité, seuls 77,4% des chefs de ménages de la préfecture ont déclaré être actifs au moment du RGPH 2014. Cette moyenne cache bien des différences en passant d'un sexe à l'autre. En effet, au moment où 84,3% des chefs de ménage hommes sont actifs, 56,9% des femmes sont inactives.

Durant la période intercensitaire 2004-2014 la proportion des actifs dans la préfecture est passée de 76% à 77,4%, enregistrant une amélioration de 1,8%.

## Conditions d'habitation des ménages

### Type d'habitat

Il s'agit du type de logement occupé par le ménage à la date de référence du RGPH 2014. Le tableau 27, qui donne la répartition des ménages de la préfecture selon le type de logement occupé par milieu de résidence permet de constater que l'habitat de type marocain moderne attire 73,5% des ménages urbains, suivi par l'habitat de type appartement avec 17,4% des ménages. Quant aux villas et aux maisons marocaines traditionnelles, il n'y réside respectivement que 3,4% et 2,9% des ménages.

**Tableau 27: Répartition en (%) des ménages de la préfecture selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

Type d'habitat	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, niveau de villa	2,3	0,2	2,2	3,4	1,2	3,3
Appartement	11,7	0,0	10,9	17,4	-	16,5
Marocaine traditionnelle	4,1	2,6	4,0	2,9	2,9	2,9
Marocaine moderne	74,4	27,6	71,2	73,5	41,1	72,0
Sommaire ou bidonville	3,6	5,7	3,8	1,4	0,9	1,4
Habitat de type rural	1,4	62,4	5,6	0,2	53,2	2,8
Autres	2,5	1,5	2,4	1,1	0,8	1,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

En d'autres termes, plus de 97% des ménages citadins de la préfecture logent dans des habitats à priori salubres et le reste des ménages habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparée à la situation relevée lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait baissé modestement, en passant de 7,5% à 2,7% au profit de l'habitat de type appartement et de l'habitat de type villa. La même tendance est observée pour l'habitat de type marocain traditionnel et de type marocain moderne dont le poids est passé respectivement de 4,1% à 2,9% et de 74,4% à 73,5% durant la période 2004-2014.

En milieu rural, 45,2% des ménages en 2014 logent dans des habitats à priori salubres, (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge dans sa majorité dans des logements de type rural, dont le poids a baissé significativement au profit des types "maison marocaine moderne", "maison marocain traditionnel" et aussi du type "villa".

### Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement (tableau ci-dessous), l'on constate que 24,8% des ménages urbains de la préfecture habitent des logements construits au courant de la

période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements de moins de 20 ans représentent près de 50% et 88,5% habitent des logements de moins de 50 ans.

**Tableau 28: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014**

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	24,8	21,3	24,7
De 10 à moins de 20 ans	24,7	18,3	24,3
De 20 à moins de 50 ans	39,0	29,9	38,5
Pus de 50 ans	11,5	30,6	12,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est 50 ans, il s'en suit alors que 11,5% des ménages urbains de la préfecture habiteraient encore des logements très anciens.

### Statut d'occupation

En 2014, plus de la moitié des ménages urbains (51,4%) au niveau de la préfecture occupent leurs logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété contre 36,3% des locataires.

Par rapport à la situation relevée en 2004, le poids de statut de locataire aurait sensiblement augmenté en passant de 33,6% à 36,3%, et ce au profit des ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété.

On note, durant cette période, une légère diminution de la proportion des ménages urbains occupant un logement gratuit ou un logement de fonction passant respectivement de 12,8% à 11,2% et de 0,8% à 0,7%.

**Tableau 29: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

Statut d'occupation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire, copropriétaire	49,6	87,9	52,2	48,4	89,7	50,5
Accédant à la propriété	2,4	0,6	2,3	3,0	1,3	2,9
Locataire	33,6	1,8	31,5	36,3	1,4	34,6
Logement de fonction	0,8	1,5	0,9	0,7	1,0	0,7
Logé gratuitement	12,8	7,7	12,4	11,2	6,4	10,9
Autres	0,7	0,5	0,7	0,4	0,1	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Occupation des logements

L'occupation des logements exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements. En 2014, cet indicateur révèle qu'une importante proportion des ménages urbains occupe des logements

constitués de 1 à 2 pièces, soit 43,6%. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de 3 pièces et plus, représentent 56,4% dont 14,1% habitent des logements de 4 pièces.

**Tableau 30: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

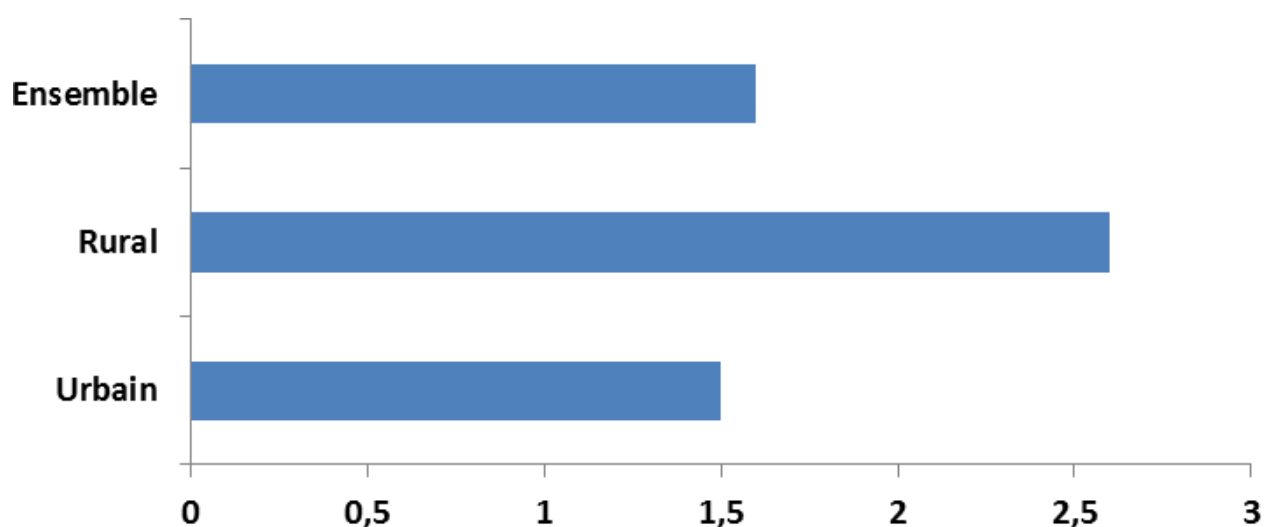
Nombre de pièces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	15,4	11,3	15,2	14,8	9,1	14,5
2 pièces	31,3	36,1	31,6	28,8	31,3	28,9
3 pièces	26,8	29,0	26,9	31,6	33,0	31,7
4 pièces	14,2	14,0	14,2	14,1	16,3	14,2
5 pièces	4,3	4,9	4,3	4,1	5,4	4,2
6 pièces	4,0	2,7	3,9	3,3	2,8	3,3
7 pièces	1,3	0,8	1,3	1,0	1,0	1,0
8 pièces et plus	2,7	1,2	2,6	2,2	1,1	2,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Par ailleurs, l'examen des taux d'occupation au niveau de la préfecture en 2004 et en 2014, fait état d'une diminution de ce taux durant la période en question, puisque le nombre de personnes par pièce est passé de 1,5 à 1,4 en milieu urbain et de 2,6 à 1,6 en milieu rural, attestant d'une amélioration relative du niveau de vie des ménages.

**Tableau 31: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la préfecture selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014
Urbain	1,5	1,4
Rural	2,6	1,6
Ensemble	1,6	1,4

**Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la préfecture selon le milieu de résidence au RGPH 2014**



## Équipement des logements

Mise à part la densité par pièce, exprimée par le taux d'occupation en baisse comme on vient de le constater plus haut, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par la même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages en milieu urbain près de 9,6 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et près de 9,1 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour près de 96% des ménages quant au cabinet d'aisance il est quasi général puisque 98,9% des ménages en disposent.

Mais, il faut le préciser par ailleurs que plus de la moitié des ménages urbains de la préfecture habitent des logements pourvus d'une douche ou salle de bain, puisque 58,4% d'entre eux en dispose.

**Tableau 32: Proportion des ménages de la préfecture selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

Élément de confort dans le logement	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	92,5	78,1	91,5	96,3	93,7	96,1
W.C	98,2	67,4	96,1	98,9	92,8	98,6
Bain moderne, douche	42,5	5,1	40,0	51,5	9,2	49,4
Bain local	4,1	19,2	5,1	6,9	13,9	7,3
Eau courante	80,9	7,5	76,0	90,9	14,7	87,2
Electricité	88,2	67,7	86,8	95,7	89,6	95,4

Bien évidemment, tous ces indicateurs, pour l'ensemble de la préfecture, ont connu une nette amélioration durant la période intercensitaire 2004-2014, particulièrement l'amélioration spectaculaire du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 67,7% à 89,6% entre 2004 et 2014.

**Tableau 33: Proportion des ménages de la préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

Mode d'éclairage	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	73,3	84,1	75,2	38,7	65,2	42,9
Kandil, Bougie	10,0	10,3	10,1	14,8	15,6	14,9
Energie solaire	0,4	0,7	0,4	1,9	5,8	2,5
Groupe électrogène	0,8	0,5	0,8	7,3	2,3	6,5
Autres	15,5	4,4	13,6	37,4	11,1	33,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



Par ailleurs, les ménages non raccordés au réseau public de distribution d'électricité recourent à d'autres modes d'éclairage, essentiellement le gaz butane, la bougie ou kandil qui sont utilisés respectivement par 42,9% et 14,9%. Ceux qui se servent d'un groupe électrogène ou de l'énergie solaire ne représentent qu'une faible proportion évaluée respectivement à 6,5% et 2,5%.

**Tableau 34: Proportion des ménages de la préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au RGPH 2014**

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	87,2	46,0	72,1
Vendeur d'eau potable	1,0	0,5	0,8
Puits ou matfia non équipés	3,8	23,8	11,1
Source, oued ou ruisseau	3,2	29,3	12,7
Autre	4,8	0,5	3,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Concernant les ménages non raccordés au réseau public de distribution de l'eau, il y a lieu de noter que la fontaine publique demeure la source principale d'approvisionnement (87,2% en milieu urbain contre 46% en milieu rural), alors que pour les ménages ruraux l'approvisionnement en eau potable se fait en deuxième lieu par l'eau de source, oued ou ruisseau avec 29,3% des ménages suivi par le puits ou matfia non équipés avec 23,8% des ménages.

**Tableau 35: Proportion des ménages de la préfecture selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014**

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	62,7
200 mètres à moins d'un kilomètre	30,1
Un kilomètre et plus	7,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, on constate que 30,1% des ménages traversent une distance de 200 mètres à moins d'un kilomètre pour arriver à la source d'eau la plus proche et 28,3% des ménages consacrent entre 10 à 19 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche par contre ceux qui passent plus d'une heure à deux heures représentent 3,1% des ménages de la préfecture.

Tableau 36: Proportion des ménages de la préfecture selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	55,5
De 10 à 19 minutes	28,3
De 20 à 29 minutes	4,9
De 30 à 39 minutes	6,1
De 40 à 49 minutes	1,6
De 50 à 59 minutes	0,3
D'une heure à deux heures	3,1
De deux heures et plus	0,2
Total	100,0

### Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, les résultats du RGPH 2014 montrent que 97% des ménages urbains de la préfecture habitent des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et 2,5% usent, pour ce faire, de la fosse sceptique. Le reste utilise soit les puits perdus ou la nature.

En milieu rural le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi les fosses sceptiques sont pratiquées par 63% des ménages en tant que mode d'assainissement, 20,5% et 15,3% se servent respectivement de la nature et des puits perdus.

Tableau 37: Proportion des ménages de la préfecture selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'évacuation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	86,2	3,6	80,6	97,0	0,7	92,3
Fosse septique	6,9	55,4	10,2	2,5	63,0	5,4
Puits perdu	1,3	5,4	1,6	0,3	15,3	1,0
Dans la nature (*)	-	-	-	0,2	20,5	1,2
Autre mode d'évacuation	5,6	35,6	7,6	0,0	0,5	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(\*) La modalité « Dans la nature » est incluse dans « autre mode d'évacuation » au RGPH 2004

### Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, le nombre des ménages de la préfecture qui possèdent une télévision, une parabole, un téléphone portable a accru de 13,4%, 108,1% et 33,2% respectivement entre 2004 et 2014.

Par ailleurs, 95% des ménages urbains de la préfecture de Tanger-Assilah sont dotés d'une télévision, 90,5% possèdent une parabole, 16,5% sont reliés par câble au réseau de téléphone fixe et 96,6% des ménages possèdent au moins un téléphone portable.

**Tableau 38: Pourcentage des ménages de la préfecture dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014**

Equipements domestiques	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	84,6	64,6	83,3	95,0	86,4	94,5
Parabole	45,3	11,9	43,0	90,5	68,5	89,5
Téléphone fixe	19,5	2,5	18,3	16,5	1,3	15,8
Téléphone portable	74,2	44,8	72,2	96,6	88,2	96,2

#### 4.2.8 . Distance à la route goudronnée

Pour la préfecture de Tanger-Assilah, la distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 1,3 Km, cet indicateur est nettement inférieur de celui obtenu au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima qu'est de l'ordre de 4,3 Km et inférieur à celui enregistré au niveau national (3km).

**Tableau 39: Distance des ménages ruraux à la route goudronnée au RGPH 2014**

Distance	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Préfecture de Tanger-Assilah
		4,3



## Liste des Tableaux

Tableau 1: Population de la préfecture de Tangerang-Assilah aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence.....	9
Tableau 2 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges (%) .....	10
Tableau 3: Répartition de la population de la préfecture selon le groupe d'âges quinquennaux et le sexe RGPH 2014 .....	10
Tableau 4: Population de la préfecture de Tangerang-Assilah selon les groupes d'âges fonctionnels au RGPH 2014 par milieu de résidence .....	12
Tableau 5: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014 (en%) .....	13
Tableau 6: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu et le sexe .....	14
Tableau 7: Age moyen au premier mariage des habitants de la région aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe.....	14
Tableau 8: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence.....	15
Tableau 9: Taux (en %) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la région selon le milieu de résidence .....	16
Tableau 10: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence .....	21
Tableau 11: Taux d'analphabétisme aux RGPH 2004 et 2004 selon les grands groupes d'âges et le sexe ....	22
Tableau 12: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe .....	22
Tableau 13: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence.....	23
Tableau 14: Population de la préfecture de Tangerang-Assilah âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2014 (en %) .....	24
Tableau 15: Répartition de la population de la région selon le type d'activité et le milieu de résidence au RGPH 2014 .....	27
Tableau 16: Répartition (en %) de la population active de la région selon le sexe el le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 .....	27
Tableau 17: Taux d'activité (en %) de la population de la région selon le milieu de résidence et le sexe aux RGPH 2004 et 2014 .....	27
Tableau 18: Taux d'activité (en %) de la population de la région selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014.....	28
Tableau 19: Répartition (en %) de la population (AO et CH2) de la région selon la situation dans la profession et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	29
Tableau 20: Effectifs des ménages de la région selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	33

Tableau 21: Répartition (en %) des chefs de ménage de la région selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 .....	34
Tableau 22: Répartition (en %) des chefs de ménage de la région selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014 .....	34
Tableau 23: Répartition (en %) des chefs de ménage de la région selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014 .....	35
Tableau 24: Répartition (en %) des chefs de ménage de la région selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 .....	36
Tableau 25: Taux d'analphabétisme des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2004 (en %) .....	36
Tableau 26: Répartition des chefs de ménage de la préfecture selon le type d'activité et le sexe au RGPH 2004 (en %).....	36
Tableau 27: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 .....	37
Tableau 28: Répartition (en %) des ménages de la région selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014.....	38
Tableau 29: Répartition (en %) des ménages de la région selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 .....	38
Tableau 30: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	39
Tableau 31: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la région selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 .....	39
Tableau 32: Proportion des ménages de la préfecture selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	40
Tableau 33: Proportion des ménages de la préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	40
Tableau 34: Proportion des ménages de la préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence au RGPH 2014 .....	41
Tableau 35: Proportion des ménages de la région selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014 .....	41

## Liste des graphiques

Figure 1: Pyramide des âges de la population de la préfecture de Tanger-Asilah au RGPH 2004 et 2014...	11
Figure 2: Pourcentage des célibataires selon le groupe d'âge et le sexe, RGPH 2014 .....	14
Figure 3: Age moyen au premier mariage des habitants de la préfecture en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe .....	15
Figure 4: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence .....	15
Figure 5: Taux de fécondité des femmes de la préfecture en milieu urbain et rural selon les RGPH de 2004 et 2014.....	17
Figure 6: Taux d'analphabétisme dans la préfecture au RGPH de 2014 selon le sexe et le milieu de résidence .....	21
Figure 7: Population de la région âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2014.....	24
Figure 8: Taux d'activité de la population de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014 .....	28
Figure 9: Taille moyenne des ménages de la préfecture selon le milieu de résidence au RGPH 2014.....	33
Figure 10: Répartition (en %) des chefs de ménage de la région selon le sexe au RGPH 2014 .....	34
Figure 11: Répartition en (%) des chefs de ménage de la préfecture selon l'état matrimonial au RGPH 2014 .....	35
Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la préfecture selon le milieu de résidence au RGPH 2014 .....	39







## **CONCEPTS ET DEFINITIONS**



## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

**Population légale:** c'est la population de fait, augmentée des personnes temporairement absentes et diminuée des personnes de passage

**Age:** c'est l'âge au moment du RGPH en années révolues.

**Rapport de masculinité:** appelé aussi sexe ratio, c'est le rapport à chaque âge des effectifs masculins aux effectifs féminins

**Etat matrimonial:** c'est le statut matrimonial légal des personnes âgées, au moment du recensement, de 15 ans et plus.

**Age moyen au premier mariage:** c'est l'âge moyen d'entrée en première union dans les conditions de l'année de recensement.

**Fécondité:** elle est mesurée par deux indicateurs:

- **L'indice synthétique de fécondité (ISF)**, qui est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.
- **La parité à 45-49 ans**, qui représente la descendance moyenne atteinte par les femmes natives des années 1965-1969.

**Taux de célibat définitif :** c'est la proportion des personnes encore célibataires à l'âge de 55 ans.

**Taux de scolarisation:** c'est le rapport des enfants scolarisés âgés de 7 à 12 ans, soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2013-2014, à l'effectif total des enfants appartenant à cette même tranche d'âge (7-12 ans).

**Taux d'analphabétisme:** calculé pour la population âgée de 10 ans et plus, ce taux est le rapport des analphabètes à l'effectif total de la population en question.

**Taux d'activité:** c'est le rapport de la population active à la population totale âgée de 15 ans et plus.

## Conditions d'habitat des ménages

**Taux d'occupation:** c'est le rapport de la population sédentaire (non nomade) au nombre de pièces d'habitation.

**Ménages selon le nombre de pièces:** c'est la ventilation, en pourcentage, des ménages selon le nombre de pièces occupées.

**Statut d'occupation:** les modalités retenues sont:

- Propriétaire ou copropriétaire
- Accédant à la propriété
- Locataire
- Logement de fonction
- Logé gratuitement

**Type d'habitat:** la typologie retenue est:

- Villa, niveau de villa
- Appartement
- Maison marocaine traditionnelle
- Maison marocaine moderne
- Maison sommaire ou bidonville
- Habitation de type rural

**Equipements du logement:** il s'agit des équipements de base disponibles dans les logements habités par les ménages, dont notamment:

- l'eau courante distribuée par un réseau public: l'eau de source ou de puits n'est pas retenue dans cette rubrique.
- L'électricité: desservie par le biais du réseau public.

---

---

**TABLEAUX STATISTIQUES :**

**DONNEES PROVINCIALES**

---

---



**Tableau 01: Population totale de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe, RGPH  
2014  
Ensemble des deux milieux**

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
00 - 4 ans	54 644	52 152	106 796	5,2	4,9	10,1
05 - 9 ans	44 945	42 671	87 616	4,2	4,0	8,3
10 - 14 ans	43 712	41 766	85 478	4,1	3,9	8,1
15 - 19 ans	44 199	44 248	88 447	4,2	4,2	8,3
20 - 24 ans	55 713	53 753	109 466	5,3	5,1	10,3
25 - 29 ans	57 958	54 682	112 640	5,5	5,2	10,6
30 - 34 ans	49 243	46 496	95 739	4,6	4,4	9,0
35 - 39 ans	39 715	39 617	79 332	3,7	3,7	7,5
40 - 44 ans	34 155	33 106	67 261	3,2	3,1	6,3
45 - 49 ans	27 131	27 326	54 457	2,6	2,6	5,1
50 - 54 ans	25 873	25 550	51 423	2,4	2,4	4,9
55 - 59 ans	19 900	18 097	37 997	1,9	1,7	3,6
60 - 64 ans	16 051	14 128	30 179	1,5	1,3	2,8
65 - 69 ans	9 001	8 623	17 624	0,8	0,8	1,7
70 - 74 ans	7 503	7 660	15 163	0,7	0,7	1,4
75 ans et +	10 537	10 106	20 643	1,0	1,0	1,9
<b>Total</b>	<b>540280</b>	<b>519981</b>	<b>1060261</b>	<b>51,0</b>	<b>49,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 01: Population totale de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe, RGPH  
2014**

**Milieu urbain**

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
0 - 4 ans	51490	49141	100631	5,1	4,9	10,1
5 - 9 ans	42108	40046	82154	4,2	4,0	8,2
10 - 14 ans	40821	38954	79775	4,1	3,9	8,0
15 - 19 ans	41389	41541	82930	4,1	4,2	8,3
20 - 24 ans	52825	51062	103887	5,3	5,1	10,4
25 - 29 ans	55181	52146	107327	5,5	5,2	10,7
30 - 34 ans	46939	44379	91318	4,7	4,4	9,1
35 - 39 ans	37483	37690	75173	3,7	3,8	7,5
40 - 44 ans	31387	31471	63858	3,2	3,3	6,4
45 - 49 ans	25589	25897	51486	2,5	2,6	5,1
50 - 54 ans	24325	24276	48601	2,5	2,4	4,9
55 - 59 ans	18719	17145	35864	1,9	1,7	3,6
60 - 64 ans	15117	13279	28396	1,5	1,3	2,8
65 - 69 ans	8375	8073	16448	0,8	0,8	1,6
70 - 74 ans	6932	7070	14002	0,7	0,7	1,4
75 ans et +	9575	9219	18793	1,0	0,9	1,9
<b>Total</b>	<b>509255</b>	<b>491389</b>	<b>1000644</b>	<b>50,1</b>	<b>49,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 01: Population totale de la préfecture selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe, RGPH 2014**  
**Milieu rural**

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masc.	Fém.	Total
0 - 4 ans	3154	3011	6165	5,2	5,1	10,3
5 - 9 ans	2837	2625	5462	4,8	4,4	9,2
10 - 14 ans	2891	2812	5703	4,8	4,8	9,6
15 - 19 ans	2810	2707	5517	4,7	4,5	9,2
20 - 24 ans	2888	2691	5579	4,8	4,6	9,4
25 - 29 ans	2777	2536	5313	4,7	4,2	8,9
30 - 34 ans	2304	2117	4421	3,8	3,6	7,4
35 - 39 ans	2232	1927	4159	3,7	3,3	7,0
40 - 44 ans	1768	1635	3403	3,0	2,7	5,7
45 - 49 ans	1542	1429	2971	2,6	2,4	5,0
50 - 54 ans	1548	1274	2822	2,6	2,1	4,7
55 - 59 ans	1181	952	2133	2,0	1,6	3,6
60 - 64 ans	934	849	1783	1,6	1,4	3,0
65 - 69 ans	626	550	1176	1,1	0,9	2,0
70 - 74 ans	571	590	1161	1,0	1,0	2,0
75 ans et +	962	887	1849	1,6	1,5	3,1
<b>Total</b>	<b>31025</b>	<b>28592</b>	<b>59617</b>	<b>52,0</b>	<b>48,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 02: Population de la préfecture de Tanger-Assilah âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, RGPH 2014**

**Ensemble des deux milieux**

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	59,2	50,6	55,0
Mariés	39,5	41,2	40,3
Divorcés	0,7	2,3	1,5
Veufs	0,6	5,9	3,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Milieu urbain**

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	59,1	50,6	54,9
Mariés	39,7	41,2	40,4
Divorcés	0,7	2,4	1,6
Veufs	0,5	5,8	3,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Milieu rural**

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	61,0	51,8	56,6
Mariés	37,6	40,7	39,1
Divorcés	0,5	0,8	0,6
Veufs	0,9	6,7	3,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



**Tableau 03: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu et le sexe**

	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans
<b>Urbain</b>			
- Masculin	99,7	93,9	69,2
- Féminin	90,5	59,6	37,4
- Total	95,1	77,1	53,7
<b>Rural</b>			
- Masculin	99,9	95,9	74,0
- Féminin	91,0	56,5	34,7
- Total	95,5	76,9	55,2
<b>Ensemble</b>			
- Masculin	99,7	94,0	69,4
- Féminin	90,5	59,5	37,2
- Total	95,1	77,1	53,8

**Tableau 04: Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence**

Sexe	Urbain	Rural	Total
<i>Masculin</i>	6,1	4,7	6,0
<i>Féminin</i>	6,5	5,3	6,5
<b>Total</b>	<b>6,3</b>	<b>5,0</b>	<b>6,2</b>

**Tableau 05: Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe**

Milieu	Sexe	APM
Urbain	- Masculin	31,6
	- Féminin	27,1
	- Total	29,4
Rural	- Masculin	33,2
	- Féminin	26,6
	- Total	30,0
Ensemble	- Masculin	31,7
	- Féminin	27,1
	- Total	29,4

**Tableau 06: Taux et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	16,2	14,8	16,1
20-24 ans	81,1	103,3	82,2
25-29 ans	111,7	126,6	112,4
30-34 ans	106,9	130,8	108,0
35-39 ans	76,6	85,6	77,1
40-44 ans	34,6	40,4	34,9
45-49 ans	12,7	4,2	12,3
<b>ISF</b>	<b>2,2</b>	<b>2,5</b>	<b>2,2</b>

**Tableau 07: Population de la préfecture âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe**

Langues lues et écrites	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	60 269	13,7	128 267	30,2	188 536	21,8
Arabe seul	137 852	31,3	96 134	22,6	233 986	27,0
Arabe, français	152 422	34,6	128 215	30,2	280 637	32,4
Arabe, français et autres	79 771	18,1	65 973	15,5	145 744	16,8
Arabe, autres sauf franç.	6 972	1,6	3 696	0,9	10 668	1,2
Autres langues	2 374	0,5	1 776	0,4	4 150	0,5
Non déclaré	1 031	0,2	1 096	0,3	2 127	0,2
<b>Total</b>	<b>440 691</b>	<b>100,0</b>	<b>425 157</b>	<b>100,0</b>	<b>865 848</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 08: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	12,6	32,1	13,7
Féminin	28,9	53,0	30,2
<b>Ensemble</b>	<b>20,6</b>	<b>42,1</b>	<b>21,8</b>

**Tableau 09: Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âges et le sexe (%)**

**Ensemble des deux milieux**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	2,1	1,9	2,0
15 - 24 ans	4,4	6,3	5,3
25 - 34 ans	9,9	22,5	16,0
35 - 49 ans	16,6	41,3	28,9
50 ans et plus	31,1	68,0	49,0
<b>Ensemble</b>	<b>13,7</b>	<b>30,2</b>	<b>21,8</b>

**Milieu urbain**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	1,9	1,7	1,8
15 - 24 ans	4,0	5,7	4,8
25 - 34 ans	9,0	21,2	14,9
35 - 49 ans	15,2	39,3	27,2
50 ans et plus	28,9	66,3	47,1
<b>Ensemble</b>	<b>12,6</b>	<b>28,9</b>	<b>20,6</b>

**Milieu rural**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	4,7	3,7	4,2
15 - 24 ans	11,5	16,6	14,0
25 - 34 ans	27,0	50,8	38,4
35 - 49 ans	40,6	79,7	59,1
50 ans et plus	62,3	94,6	77,4
<b>Ensemble</b>	<b>32,1</b>	<b>53,0</b>	<b>42,1</b>

**Tableau 10: Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence**

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	21,5	40,8	22,5
Préscolaire	5,0	7,7	5,2
Primaire	27,7	31,2	27,9
Collégial	22,1	14,0	21,6
Secondaire	14,6	4,8	14,1
Supérieur	9,2	1,5	8,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 11: Population de la préfecture selon la langue locale utilisée par sexe**

Langues locales	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	2 798	0,5	2 145	0,4	4 943	0,5
Darija seule	481 424	89,1	467 593	89,9	949 017	89,5
Darija et Amazigh	48 753	9,0	42 577	8,2	91 330	8,6
Amazigh seule	687	0,1	1 161	0,2	1 848	0,2
Non déclaré	6 618	1,2	6 505	1,3	13 123	1,2
<b>Total</b>	<b>540 280</b>	<b>100,0</b>	<b>519 981</b>	<b>100,0</b>	<b>1 060 261</b>	<b>100,0</b>

Tableau 12: Répartition de la population active selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	72,0	28,0	100
Rural	81,4	18,6	100
Ensemble	72,5	27,5	100

Tableau 13: Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	78,5	31,4	55,3
Rural	81,4	20,1	52,2
Ensemble	78,7	30,8	55,2

Tableau 14: Taux d'activité (en %) selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	36,3	20,1	28,2
20-24 ans	78,4	40,0	59,5
25-29 ans	94,7	45,1	70,6
30-34 ans	96,7	41,7	70,0
35-39 ans	96,7	37,5	67,2
40-44 ans	96,4	32,9	65,1
45-49 ans	94,7	27,8	61,2
50-54 ans	89,9	22,4	56,4
55-59 ans	80,8	15,9	49,9
60 ans et plus	31,8	4,6	18,6

Tableau 15: Population active selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

Situation dans la profession	Urbain	Rural	Ensemble
Employeur	3,0	1,0	2,9
Indépendant	19,6	35,7	20,5
Salarié	73,8	47,4	72,4
Aide familiale	0,9	13,0	1,5
Apprenti	0,8	0,5	0,8
Autres	1,9	2,3	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 16: Répartition des ménages selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	3,4	1,2	3,3
Appartement	17,4	0,0	16,5
Maison marocaine traditionnelle	2,9	2,9	2,9
Maison marocaine moderne	73,5	41,1	72,0
Maison sommaire ou bidonville	1,4	0,9	1,4
Habitation de type rural	0,2	53,2	2,8
Autres	1,2	0,8	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 17: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	14,8	9,1	14,5
2 pièces	28,8	31,3	28,9
3 pièces	31,6	33,0	31,7
4 pièces	14,1	16,3	14,2
5 pièces	4,1	5,4	4,2
6 pièces	3,3	2,8	3,3
7 pièces	1,0	1,0	1,0
8 pièces et plus	2,2	1,1	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

**Tableau 18: Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence**

Urbain	Rural	Ensemble
1,4	1,6	1,4

**Tableau 19: Répartition des ménages de la préfecture selon l'ancienneté du logement**

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	24,8	21,3	24,7
De 10 à moins de 20 ans	24,7	18,3	24,3
De 20 à moins de 50 ans	39,0	29,9	38,5
Pus de 50 ans	11,5	30,6	12,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 20: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement (en %)**

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	48,4	89,7	50,5
Accédant à la propriété	3,0	1,3	2,9
Locataire	36,3	1,4	34,6
Logement de fonction	0,7	1,0	0,7
Logé gratuitement	11,2	6,4	10,9
Autres	0,4	0,1	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 21: Ménages (en %) selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence**

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	96,3	93,7	96,1
W.C	98,9	92,8	98,6
Bain moderne ou douche	51,5	9,2	49,4
Bain local	6,9	13,9	7,3
Eau courante	90,9	14,7	87,2
Electricité	95,7	89,6	95,4

**Tableau 22: Ménages (en %) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence**

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	87,2	46,0	72,1
Vendeur d'eau potable	1,0	0,5	0,8
Puits ou matfia non équipés	3,8	23,8	11,1
Source, oued ou ruisseau	3,2	29,3	12,7
Autre	4,8	0,5	3,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 23: Proportion des ménages de la préfecture selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche**

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	62,7
200 mètres à moins d'un kilomètre	30,1
Un kilomètre et plus	7,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 24: Proportion des ménages de la préfecture selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche**

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	55,5
De 10 à 19 minutes	28,3
De 20 à 29 minutes	4,9
De 30 à 39 minutes	6,1
De 40 à 49 minutes	1,6
De 50 à 59 minutes	0,3
D'une heure à deux heures	3,1
De deux heures et plus	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 25: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence**

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	38,7	65,2	42,9
Kandil, Bougie	14,8	15,6	14,9
Energie solaire	1,9	5,8	2,5
Groupe électrogène	7,3	2,3	6,5
Autres	37,4	11,1	33,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 26: Ménages (en %) selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence**

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	97,0	0,7	92,3
Fosse septique	2,5	63,0	5,4
Puits perdu	0,3	15,3	1,0
Dans la nature	0,2	20,5	1,2
Autre mode d'évacuation	0,0	0,5	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 27: Ménages (en %) selon le réseau d'évacuation des déchets ménagers par milieu de résidence**

Réseau d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Poubelle de la commune	91,1	1,1	86,7
Camion commun ou privé	6,2	0,1	5,9
Dans la nature	2,0	93,9	6,4
Autre	0,8	4,9	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 28: Pourcentage des ménages dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence**

Équipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	95,0	86,4	94,5
Parabole	90,5	68,5	89,5
Téléphone Fixe	16,5	1,3	15,8
Portable	96,6	88,2	96,2

**Tableau 29: Répartition des chefs de ménage selon les groupes d'âges et le sexe**

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
15_24	3,0	4,7	3,3
25_34	22,6	16,2	21,5
35_49	37,3	25,6	35,3
50 ans et +	37,1	53,6	39,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 30: Répartition des chefs de ménage selon le statut matrimonial et le sexe, Ensemble des deux milieux**

Etat Matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	9,2	23,7	11,7
Mariés	88,8	16,6	76,7
Divorcés	1,0	14,1	3,2
Veufs	1,0	45,6	8,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 31: Répartition des chefs de ménage selon le niveau scolaire et le sexe Ensemble des deux milieux**

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	25,0	53,7	26,3
Préscolaire	12,2	17,7	12,4
Primaire	24,1	19,0	23,8
Secondaire Collégial	14,1	5,8	13,7
Secondaire Qualifiant	13,1	2,6	12,6
Supérieur	11,6	1,2	11,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Milieu Urbain**

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	19,1	53,8	25,0
Préscolaire	14,3	1,7	12,2
Primaire	25,2	18,3	24,1
Secondaire Collégial	15,1	9,2	14,1
Secondaire Qualifiant	13,8	9,5	13,1
Supérieur	12,5	7,5	11,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Milieu Rural**

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	48,5	91,9	53,7
Préscolaire	20,0	0,7	17,7
Primaire	20,8	5,7	19,0
Secondaire Collégial	6,5	1,0	5,8
Secondaire Qualifiant	2,9	0,2	2,6
Supérieur	1,3	0,5	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 32: Répartition des chefs de ménage selon le type d'activité et le sexe, Ensemble des deux milieux**

Niveau scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Actifs	84,3	43,1	77,4
Inactifs	15,7	56,9	22,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

---

---

**TABLEAUX STATISTIQUES :**

**DONNEES COMMUNALES**

---

---





## A. Indicateurs Démographiques :

Commune	Sexe	% des célibataires			Etat Matrimonial				Taux de célibat à 55 ans	Age au premier mariage	ISF
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf			
Assilah (Mun.)	Masculin	99,7	95,1	73,1	44,6	52,7	1,7	1,0	8,5	33,8	*
	Féminin	91,5	63,3	35,8	29,7	53,8	3,9	12,5	7,3	26,8	2,0
	Ensemble	95,6	79,8	55,2	37,2	53,2	2,8	6,7	7,9	30,1	*
Bni Makada (Arrond.)	Masculin	99,8	93,0	64,5	44,0	54,8	0,7	0,6	2,7	30,8	*
	Féminin	89,3	55,9	35,0	33,5	57,8	2,5	6,2	3,4	26,8	2,4
	Ensemble	94,5	74,4	50,0	38,8	54,6	2,0	3,7	3,0	28,8	*
Charf-Mghogha (Arrond.)	Masculin	99,7	94,0	70,6	44,8	53,7	0,9	0,6	5,0	31,7	*
	Féminin	90,2	58,7	39,3	34,3	55,7	3,2	6,8	5,9	27,5	2,1
	Ensemble	94,9	76,5	55,3	39,7	54,6	2,0	3,7	5,4	29,6	*
Charf-Souani (Arrond.)	Masculin	99,7	97,1	77,0	44,2	53,4	1,3	1,0	8,8	33,8	*
	Féminin	94,6	73,2	46,5	34,6	50,7	3,9	10,8	9,7	29,3	1,7
	Ensemble	97,1	85,3	61,3	39,3	52,0	2,7	6,1	9,9	31,5	*
Tanger-Médina (Arrond.)	Masculin	99,7	94,3	72,9	45,0	52,7	1,3	0,9	8,8	32,0	*
	Féminin	91,3	62,0	37,3	31,8	54,7	4,2	9,3	4,9	26,9	2,1
	Ensemble	95,6	78,8	56,3	38,5	53,7	2,8	5,0	9,0	29,6	*
Gueznaia (Mun.)	Masculin	99,5	90,6	63,2	42,0	56,6	0,8	0,6	3,8	30,1	*
	Féminin	83,9	47,0	23,1	26,4	64,9	2,2	6,5	3,1	24,7	3,2
	Ensemble	92,2	72,5	45,0	35,2	60,2	1,4	3,2	3,5	27,7	*
Al Manzla	Masculin	100,0	99,2	76,1	46,5	52,5	0,2	0,8	6,9	33,3	*
	Féminin	90,0	52,7	40,0	32,0	57,8	0,2	9,9	3,6	27,2	2,5
	Ensemble	95,1	76,9	60,4	39,8	55,0	0,2	5,1	5,3	30,5	*
Aquouass Briech	Masculin	100,0	96,2	84,7	48,2	50,3	0,5	1,0	7,2	35,1	*
	Féminin	94,6	59,0	34,1	31,1	55,3	1,7	11,9	5,4	27,3	1,9
	Ensemble	97,1	78,6	62,9	40,1	52,6	1,1	6,2	6,4	31,5	*
Sebt Azzinate	Masculin	100,0	96,5	70,4	44,7	53,7	0,5	1,1	3,7	32,3	*
	Féminin	90,9	60,2	35,0	32,4	59,3	0,9	7,4	4,6	26,1	3,7
	Ensemble	95,3	79,5	52,3	38,9	56,3	0,7	4,1	4,0	29,3	*
Dar Chaoui	Masculin	100,0	98,5	78,8	46,8	51,1	0,5	1,5	4,5	34,7	*
	Féminin	94,3	62,1	37,0	33,8	55,5	0,5	10,2	9,5	26,5	1,2
	Ensemble	97,2	81,3	57,1	40,6	53,2	0,5	5,7	6,6	30,8	*
Sahel Chamali	Masculin	100,0	94,7	72,5	47,6	50,6	0,4	1,5	6,8	33,3	*
	Féminin	89,2	61,1	31,6	29,9	57,4	0,9	11,8	3,3	26,8	3,0
	Ensemble	94,8	81,0	53,2	39,2	53,8	0,6	6,3	5,2	30,2	*
Sidi Lyamani	Masculin	100,0	95,7	76,4	47,2	50,2	0,9	1,7	2,5	33,4	*
	Féminin	91,2	54,5	36,1	32,2	56,8	1,1	9,9	5,4	26,7	3,3
	Ensemble	95,9	75,4	56,5	40,0	53,4	1,0	5,6	3,9	30,2	*
Had Al Gharbia	Masculin	99,6	97,7	80,6	45,7	51,9	1,0	1,4	6,5	34,9	*
	Féminin	93,1	67,0	43,1	34,7	53,3	1,7	10,3	8,5	28,3	1,7
	Ensemble	96,3	82,1	62,5	40,3	52,6	1,4	5,8	7,5	31,7	*
Laaouama	Masculin	100,0	94,8	65,3	43,1	55,3	0,6	1,1	3,9	32,0	*
	Féminin	86,1	46,6	30,5	28,2	63,5	0,7	7,7	3,4	25,4	2,6
	Ensemble	93,2	72,0	49,5	36,2	59,1	0,6	4,1	3,7	28,9	*
Hjar Ennal	Masculin	99,6	93,7	67,3	42,2	56,7	0,7	0,7	4,1	30,7	*
	Féminin	91,1	50,1	28,7	29,1	61,9	1,5	7,5	4,1	25,1	2,5
	Ensemble	95,6	71,4	48,3	35,8	59,2	1,1	3,9	4,1	27,9	*

## B. Education et Analphabétisme :

Commune	Sexe	Taux de scolarisation	Population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites							Taux d'analphabétisme	Taux d'analphabétisme par tranche d'âge				
			Néant	Arabe seule	Arabe et Français	Arabe, Français et Autre langue	Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	Autre(s) langue(s)	Ensemble		10-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Assilah (Mun.)	Masculin	96,8	13,4	31,4	32,6	19,3	2,6	0,5	100	13,4	2,2	3,7	8,0	15,3	28,5
	Féminin	97,3	30,2	25,2	28,0	14,9	1,0	0,6	100	30,2	1,7	4,7	19,2	36,1	62,3
	Ensemble	97,2	21,7	28,4	30,4	17,2	1,8	0,5	100	21,7	2,0	4,2	13,3	25,8	45,6
Bni Makada (Arrond.)	Masculin	95,3	16,4	36,6	33,8	11,8	1,1	0,3	100	16,4	2,0	5,1	12,2	21,4	41,5
	Féminin	97,0	33,8	25,2	29,7	10,4	0,5	0,3	100	33,8	1,8	7,1	27,4	53,0	82,6
	Ensemble	97,2	24,9	31,0	31,8	11,1	0,8	0,3	100	24,9	1,9	6,1	19,6	36,9	60,9
Charf-Mghogha (Arrond.)	Masculin	97,9	11,6	32,6	36,5	17,1	1,5	0,6	100	11,6	2,1	3,1	7,4	13,7	29,7
	Féminin	97,6	29,5	23,5	31,1	14,7	0,7	0,4	100	29,5	1,9	5,5	21,4	41,1	72,3
	Ensemble	97,8	20,4	28,2	33,8	15,9	1,1	0,5	100	20,4	2,0	4,3	14,3	27,3	50,1
Charf-Souani (Arrond.)	Masculin	98,5	7,6	22,9	38,0	28,8	2,1	0,6	100	7,6	1,2	1,6	3,5	6,3	18,2
	Féminin	98,5	23,4	17,6	33,2	24,0	1,2	0,6	100	23,4	1,1	2,4	8,5	21,9	57,9
	Ensemble	98,5	15,7	20,2	35,5	26,3	1,6	0,7	100	15,7	1,1	2,0	6,1	14,7	38,4
Tanger-Médina (Arrond.)	Masculin	97,3	9,2	24,2	35,2	27,2	2,4	1,8	100	9,2	1,9	3,4	6,8	10,9	18,8
	Féminin	97,3	23,00	19,9	31,1	22,9	1,6	1,5	100	23,0	1,7	4,7	15,9	27,6	50,0
	Ensemble	97,3	16,0	22,1	33,2	25,1	2,0	1,7	100	16,0	1,8	4,0	11,1	19,2	34,4
Gueznaia (Mun.)	Masculin	97,1	16,9	29,2	37,1	15,6	0,9	0,3	100	16,9	2,1	7,0	13,7	19,9	42,3
	Féminin	96,7	32,0	21,9	32,1	13,2	0,4	0,4	100	32,0	2,1	7,5	24,2	48,5	79,5
	Ensemble	96,9	23,6	26,0	34,9	14,5	0,7	0,3	100	23,6	2,1	7,2	18,5	32,0	58,9
Al Manzla	Masculin	92,3	29,1	55,3	14,1	1,1	0,3	0,1	100	29,1	6,7	15,1	21,0	41,0	49,5
	Féminin	96,3	54,0	30,1	14,9	0,8	0,1	0,1	100	54,0	1,3	16,8	55,4	85,2	94,6
	Ensemble	94,3	40,8	43,4	14,5	1,0	0,2	0,1	100	40,8	4,0	15,9	35,7	62,2	70,5
Aquouass Briech	Masculin	96,9	27,1	28,6	36,5	7,1	0,3	0,4	100	27,1	0,6	3,8	13,7	29,9	65,9
	Féminin	97,7	50,9	17,2	26,1	5,4	0,3	0,1	100	50,9	0,7	7,5	37,6	78,2	92,1
	Ensemble	97,3	38,3	23,2	31,6	6,3	0,3	0,3	100	38,3	0,6	5,6	24,3	52,5	78,6
Sebt Azzinate	Masculin	92,9	40,2	45,7	12,1	1,6	0,0	0,4	100	40,2	7,4	18,9	35,2	55,0	72,0
	Féminin	93,9	56,7	31,6	10,7	1,0	0,1	0,2	100	56,4	5,3	24,5	61,9	84,4	97,8
	Ensemble	93,4	47,9	39,0	11,4	1,3	0,0	0,3	100	47,9	6,4	21,7	48,3	68,7	83,4
Dar Chaoui	Masculin	95,2	33,5	48,0	15,4	2,4	0,3	0,4	100	33,5	5,6	15,0	32,4	40,0	61,1
	Féminin	90,7	56,6	29,0	11,9	2,2	0,1	0,2	100	56,6	7,5	20,1	57,0	85,6	94,1
	Ensemble	93,1	44,5	38,9	13,7	2,3	0,2	0,3	100	44,5	6,5	17,5	45,0	62,1	75,9
Sahel Chamali	Masculin	88,8	36,8	36,2	22,6	3,6	0,5	0,3	100	36,8	5,1	18,3	30,6	48,9	65,9
	Féminin	94,5	55,9	20,8	19,5	3,2	0,3	0,3	100	56,0	2,6	19,4	55,2	80,7	96,4
	Ensemble	91,6	45,9	28,9	21,1	3,4	0,4	0,3	100	45,9	3,9	18,8	42,4	64,6	80,3
Sidi Lyamani	Masculin	94,4	31,7	34,9	27,5	5,2	0,6	0,0	100	31,7	4,0	10,6	30,3	38,0	65,4
	Féminin	96,4	54,5	21,6	19,3	4,2	0,2	0,2	100	54,6	2,9	19,5	56,4	83,8	94,9
	Ensemble	95,4	42,7	28,5	23,6	4,7	0,4	0,1	100	42,7	3,5	14,9	42,6	59,5	79,7
Had Al Gharbia	Masculin	93,2	29,4	33,2	31,1	5,4	0,7	0,2	100	29,4	4,0	9,7	23,8	33,8	55,4
	Féminin	94,8	53,6	17,2	24,4	4,5	0,3	0,2	100	53,6	4,2	15,3	47,5	76,9	93,1
	Ensemble	94,0	41,3	25,3	27,8	4,9	0,5	0,2	100	41,3	4,1	12,5	35,6	54,6	73,7
Laaouama	Masculin	96,3	32,1	45,9	18,0	3,6	0,1	0,2	100	32,1	3,0	8,6	28,3	41,6	64,6
	Féminin	92,8	47,4	31,0	18,9	2,2	0,3	0,2	100	47,4	3,4	10,6	42,2	73,7	93,6
	Ensemble	94,6	39,3	39,0	18,4	2,9	0,2	0,2	100	39,3	3,2	9,6	34,8	56,3	77,4
Hjar Ennhah	Masculin	97,4	28,4	39,0	27,2	4,3	0,4	0,7	100	28,4	5,5	7,2	22,9	41,1	57,9
	Féminin	95,0	47,4	26,5	21,2	4,3	0,1	0,5	100	47,4	3,9	13,2	44,7	75,2	92,7
	Ensemble	96,3	37,5	33,0	24,4	4,3	0,3	0,6	100	37,5	4,7	10,2	33,6	57,2	73,4

## B. Education et Analphabétisme :

Commune	Sexe	Population de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction						Population selon les langues locales utilisées			
		Néant	Préscolaire	Primaire	Secondaire Collégial	Secondaire Qualifiant	Supérieur	Néant	Darja seule	Darja et Amazigh	Amazigh seule
Assilah (Mun.)	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,3	91,8	6,5	0,0
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,2	92,1	6,1	0,2
	Ensemble	22,0	2,3	31,5	23,1	13,2	7,9	0,3	91,9	6,3	0,1
Bni Makada (Arrond.)	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,2	89,9	8,6	0,1
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,2	90,1	8,3	0,2
	Ensemble	25,6	6,5	29,2	21,9	11,3	5,6	0,2	90,0	8,4	0,2
Charf-Mghogha (Arrond.)	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,4	87,8	10,4	0,2
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,3	88,5	9,7	0,3
	Ensemble	21,2	5,8	27,9	23,2	14,4	7,4	0,4	88,2	10,0	0,3
Charf-Souani (Arrond.)	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,4	88,2	10,0	0,1
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,3	88,8	9,3	0,2
	Ensemble	17,1	3,0	24,6	21,9	19,2	14,2	0,3	88,5	9,6	0,2
Tanger-Médina (Arrond.)	Masculin	***	***	***	***	***	***	1,3	87,6	9,6	0,1
	Féminin	***	***	***	***	***	***	1,0	89,7	7,7	0,2
	Ensemble	17,0	3,4	25,9	21,4	17,9	14,3	1,1	88,6	8,7	0,1
Gueznaia (Mun.)	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,1	85,8	12,7	0,1
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,1	88,9	9,3	0,2
	Ensemble	24,6	5,0	29,2	21,5	13,1	6,7	0,1	87,2	11,2	0,1
Al Manzla	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,0	98,3	0,4	0,0
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,2	97,9	0,5	0,2
	Ensemble	39,8	18,7	32,6	6,9	1,2	0,6	0,1	98,1	0,5	0,1
Aquouass Briech	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,1	97,1	2,1	0,0
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,0	97,8	1,7	0,0
	Ensemble	37,7	3,4	30,4	18,5	7,6	2,5	0,1	97,4	1,9	0,0
Sebt Azzinate	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,1	96,7	2,7	0,0
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,2	96,7	2,6	0,0
	Ensemble	46,5	9,5	32,5	8,0	2,7	0,7	0,2	96,7	2,6	0,0
Dar Chaoui	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,0	97,6	0,8	0,1
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,0	97,7	1,0	0,0
	Ensemble	43,6	12,5	31,2	7,0	4,3	1,3	0,0	97,6	0,9	0,0
Sahel Chamali	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,1	94,4	4,1	0,0
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,3	94,9	3,6	0,0
	Ensemble	45,6	6,9	33,6	9,9	2,8	1,1	0,2	94,6	3,8	0,0
Sidi Lyamani	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,3	95,5	3,5	0,1
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,1	94,7	4,0	0,2
	Ensemble	40,2	4,4	30,4	17,2	6,2	1,6	0,2	95,1	3,7	0,1
Had Al Gharbia	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,1	98,1	1,2	0,0
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,0	98,1	1,3	0,0
	Ensemble	40,6	6,7	27,5	15,9	7,0	2,2	0,1	98,1	1,3	0,0
Laaouama	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,3	95,4	3,1	0,0
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,2	94,9	3,6	0,1
	Ensemble	39,1	11,3	31,6	13,0	3,7	1,2	0,2	95,2	3,3	0,0
Hjar Ennahal	Masculin	***	***	***	***	***	***	0,1	92,8	5,6	0,1
	Féminin	***	***	***	***	***	***	0,1	92,1	6,3	0,2
	Ensemble	34,7	5,2	34,6	18,4	5,4	1,7	0,1	92,5	5,9	0,1

### C. Activité Economique :

Commune	Sexe	répartition de la population active	Taux net d'activité	Taux de chômage	Situation dans la profession de la population active						
					Employeur	Indépendant	Salarié	Aide familiale	Apprenti	Autre	Ensemble
Assilah (Mun.)	Masculin	76,6	75,6	14,1	3,3	32,8	57,8	1,5	2,0	2,7	100,0
	Féminin	23,4	23,5	34,9	2,1	16,8	76,8	1,6	1,0	1,6	100,0
	Ensemble	100,0	49,8	19,0	3,1	29,6	61,5	1,5	1,8	2,4	100,0
Bni Makada (Arrond.)	Masculin	73,2	80,2	11,5	2,5	25,0	68,1	0,8	1,5	2,1	100,0
	Féminin	26,8	30,5	18,0	1,0	6,5	90,9	0,5	0,4	1,0	100,0
	Ensemble	100,0	55,9	13,2	2,1	20,3	73,9	0,8	1,2	1,7	100,0
Charf-Mghogha (Arrond.)	Masculin	72,4	79,3	13,2	3,2	22,4	70,8	0,8	0,7	2,1	100,0
	Féminin	27,6	31,3	20,1	1,2	7,0	90,1	0,6	0,3	0,7	100,0
	Ensemble	100,0	55,7	15,1	2,7	18,4	75,9	0,7	0,6	1,7	100,0
Charf-Souani (Arrond.)	Masculin	68,2	72,9	17,0	5,7	24,3	65,7	1,3	0,4	2,7	100,0
	Féminin	31,8	31,7	25,8	2,3	9,2	86,0	0,9	0,2	1,4	100,0
	Ensemble	100,0	51,6	19,8	4,7	19,8	71,7	1,2	0,4	2,3	100,0
Tanger-Médina (Arrond.)	Masculin	70,2	77,7	13,2	4,5	22,4	69,1	0,7	0,8	2,6	100,0
	Féminin	29,8	34,5	21,9	2,5	9,1	85,7	1,3	0,3	1,2	100,0
	Ensemble	100,0	56,6	15,8	3,9	18,6	73,7	0,9	0,6	2,2	100,0
Gueznaia (Mun.)	Masculin	81,2	85,2	10,3	2,8	16,9	77,0	0,7	0,4	2,3	100,0
	Féminin	18,8	25,2	26,5	1,6	6,9	90,0	0,6	0,1	0,9	100,0
	Ensemble	100,0	58,9	13,3	2,6	15,3	79,1	0,7	0,3	2,1	100,0
Al Manzla	Masculin	87,8	80,9	14,4	0,8	60,8	32,6	5,4	0,0	0,2	100,0
	Féminin	12,2	12,9	54,0	0,0	30,8	69,2	0,0	0,0	0,0	100,0
	Ensemble	100,0	49,1	19,2	0,8	58,8	35,1	5,1	0,0	0,3	100,0
Aquouass Briech	Masculin	90,4	78,1	8,8	1,2	39,6	52,4	1,9	0,2	4,8	100,0
	Féminin	9,6	9,2	21,1	0,0	18,3	76,7	4,2	0,0	0,8	100,0
	Ensemble	100,0	45,5	10,0	1,1	37,8	54,4	2,1	0,2	4,4	100,0
Sebt Azzinate	Masculin	85,3	83,4	7,1	0,9	37,1	49,0	12,2	0,1	0,7	100,0
	Féminin	14,7	14,1	23,2	1,8	18,5	50,5	28,4	0,0	0,9	100,0
	Ensemble	100,0	50,6	9,2	1,0	34,6	49,2	14,4	0,1	0,8	100,0
Dar Chaoui	Masculin	85,7	78,9	8,9	2,1	41,7	46,9	8,1	1,0	3,7	100,0
	Féminin	14,3	14,3	30,6	0,0	9,5	81,7	8,8	0,6	0,6	100,0
	Ensemble	100,0	48,0	12,0	1,8	38,0	50,8	8,1	0,5	0,6	100,0
Sahel Chamali	Masculin	73,2	85,3	7,3	1,1	44,4	41,4	11,3	0,7	1,1	100,0
	Féminin	26,8	34,8	20,1	0,4	26,2	21,5	51,5	0,0	0,4	100,0
	Ensemble	100,0	61,5	10,7	0,9	40,0	36,6	21,1	0,6	0,9	100,0
Sidi Lyamani	Masculin	72,1	80,7	9,6	1,3	43,7	31,3	16,5	0,2	7,1	100,0
	Féminin	27,9	33,5	27,3	0,3	15,6	34,7	47,5	0,1	1,7	100,0
	Ensemble	100,0	58,2	14,5	1,1	36,7	32,1	24,3	0,2	5,7	100,0
Had Al Gharbia	Masculin	79,0	81,5	7,8	0,9	45,5	38,0	12,0	0,7	3,0	100,0
	Féminin	21,0	22,1	15,7	0,8	19,6	41,6	36,4	0,1	1,4	100,0
	Ensemble	100,0	52,2	9,4	0,9	40,4	38,7	16,8	0,5	2,7	100,0
Laaouama	Masculin	92,3	82,6	17,1	2,0	29,0	65,3	2,8	0,2	0,6	100,0
	Féminin	7,7	8,0	38,8	0,0	37,6	51,0	1,4	0,0	0,0	100,0
	Ensemble	100,0	48,1	18,8	1,9	29,5	65,1	2,7	0,2	0,6	100,0
Hjar Ennhal	Masculin	84,1	79,2	15,3	1,0	26,6	68,3	1,5	2,0	0,7	100,0
	Féminin	15,9	16,3	30,0	0,2	7,0	92,0	0,2	0,5	0,0	100,0
	Ensemble	100,0	49,3	17,7	0,9	23,9	71,6	1,3	1,7	0,6	100,0

### D. Ménages et Conditions d'habitat :

Commune	Population et ménages			Type de logement							Taux d'occupation	Nombre de pièces dans le logement								Statut d'occupation					Ancienneté du logement				
	Population légale	Population municipale	Ménage	Taille moyenne	Villa	Appartement	Maison marocaine	Habitat sommaire	Logement de type rural	Autre		1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	7 pièces	8 pièces et plus	Propriétaire/Copropriétaire	Accédant à la propriété	Locataire	Logement de fonction	Logement gratuit	Autre	Moins de 10 ans	Entre 10 et 19 ans	Entre 20 et 49 ans	50 ans et plus
Assilah (Mun.)	31 147	31 014	7 947	3,9	4,8	4,9	72,6	16,5	0,6	0,6	1,3	12,8	30,4	28,2	14,0	5,2	5,4	1,5	2,6	68,0	2,8	17,8	0,9	8,3	2,2	18,7	23,7	38,5	19,2
Bni Makada (Arrond.)	386 191	385 922	91 737	4,2	1,7	10,1	87,0	0,5	0,0	0,7	1,5	16,1	31,8	30,4	12,6	3,2	3,2	0,8	1,9	48,2	3,2	33,9	0,4	14,1	0,2	27,1	29,8	42,5	0,6
Charf-Mghogha (Arrond.)	201 122	200 810	50 619	4,0	3,9	7,3	86,9	0,8	0,2	0,8	1,4	19,4	30,3	27,7	11,5	3,8	3,4	1,2	2,7	46,5	1,2	40,2	0,4	11,5	0,2	18,1	26,3	50,8	4,8
Charf-Souani (Arrond.)	117 557	117 440	30 760	3,8	3,3	17,4	78,5	0,2	0,1	0,5	1,2	7,8	26,3	34,5	17,7	5,0	4,2	1,3	3,1	48,2	1,5	38,0	0,7	11,3	0,3	7,6	16,1	51,4	24,9
Tanger-Médina (Arrond.)	243 082	239 645	66 127	3,6	5,4	35,6	55,2	1,5	0,3	2,0	1,2	13,1	25,4	34,6	16,1	5,1	2,8	1,0	1,8	47,5	4,1	39,6	1,3	7,1	0,3	32,4	20,8	21,3	25,5
Gueznaia (Mun.)	23 601	23 475	6 100	3,8	4,2	30,7	54,7	5,6	1,5	3,3	1,3	14,1	19,5	40,2	17,8	4,0	2,2	0,9	1,4	53,7	10,3	21,0	1,3	11,4	2,3	60,9	20,2	16,1	2,8
Al Manzla	2 650	2 650	568	4,7	0,4	0,0	12,9	0,4	86,4	0,0	1,5	7,4	27,3	29,6	22,2	7,6	4,0	0,5	1,4	93,7	0,0	0,0	3,1	3,2	0,0	10,0	10,2	24,1	55,6
Aquouass Briech	4 993	4 251	983	4,3	1,9	0,0	52,3	1,9	42,8	1,0	1,3	4,9	25,8	31,5	24,8	7,7	2,8	0,9	1,4	84,7	7,1	2,9	1,3	4,1	0,0	20,2	19,4	37,8	22,5
Sebt Azzinate	5 153	5 153	1 113	4,6	0,6	0,0	41,6	0,2	57,3	0,3	1,5	6,0	31,8	37,9	12,4	6,2	3,8	1,3	0,6	88,9	0,6	0,2	1,4	8,9	0,0	20,7	20,8	29,6	28,9
Dar Chaoui	4 303	4 303	910	4,7	0,3	0,0	27,8	0,2	71,2	0,4	1,8	10,5	44,9	25,2	12,2	4,3	1,8	0,5	0,5	92,2	0,1	2,8	1,1	3,6	0,2	11,2	9,7	24,0	55,2
Sahel Chamali	5 358	5 358	1 166	4,6	1,1	0,3	21,2	0,5	76,2	0,7	1,6	9,8	32,8	30,6	17,6	5,1	2,7	0,7	0,8	91,2	0,3	0,4	1,4	6,7	0,1	18,5	12,4	27,5	41,5
Sidi Lyamani	10 365	10 362	2 102	4,9	0,3	0,0	27,9	0,2	70,6	1,1	1,7	12,9	31,0	30,4	15,1	5,5	2,7	1,0	1,4	88,8	3,1	1,3	0,8	5,8	0,1	12,4	12,7	37,5	37,4
Had Al Gharbia	12 274	12 073	2 567	4,7	0,6	0,0	29,0	0,2	69,5	0,6	1,5	6,5	32,5	31,5	17,1	6,2	3,4	1,2	1,6	89,4	2,4	2,3	1,2	4,7	0,0	13,2	12,5	35,7	38,6
Laouama	8 013	8 013	1 829	4,4	2,6	0,0	78,5	3,0	14,2	1,7	1,4	5,0	27,5	41,4	17,7	4,3	2,0	0,9	1,3	84,7	1,1	0,8	0,6	12,6	0,2	38,1	27,1	24,2	10,7
Hjar Ennhah	9 792	9 792	2 210	4,4	1,9	0,0	81,9	0,9	14,7	0,6	1,5	13,9	27,2	33,3	14,1	5,3	3,3	1,4	1,4	89,9	0,5	3,2	0,4	5,7	0,3	32,7	29,5	27,2	10,5

### D. Ménages et Conditions d'habitat :

Commune	Équipements de base du logement			Mode d'évacuation des eaux usées							Mode d'évacuation des déchets ménagers				Mode de cuisson fréquemment utilisé						Autres équipements ménagers						Distance à la route goudronnée	
	Cuisine	W.-C.	Bain	Électricité	Eau courante	Réseau public	Fosse septique	Puits perdu	Dans la nature	Autre	Bac à ordures de la commune	Camion commun ou privé	Dans la nature	Autre	Gaz	Électricité	Charbon	Bois	Déchets des animaux	Télévision	Radio	Téléphone portable	Téléphone fixe	Internet	Ordinateur	Parabole		Réfrigérateur
Assilah (Mun.)	96,8	98,4	55,7	82,1	68,6	92,1	4,4	2,8	0,5	0,2	53,6	35,4	5,7	5,4	99,5	3,2	0,5	0,9	0,5	94,2	44,4	91,7	17,9	20,1	24,4	89,6	88,8	-
Bni Makada (Arrond.)	96,3	98,8	43,8	94,9	91,9	99,1	0,8	0,0	0,0	0,0	93,3	4,9	1,4	0,4	99,7	6,2	0,4	0,5	0,5	94,2	47,7	96,7	8,4	17,4	21,2	89,0	87,1	-
Charf-Mghogha (Arrond.)	95,1	99,3	48,2	96,9	94,3	97,4	2,3	0,1	0,2	0,0	90,1	7,6	2,0	0,3	99,7	6,4	0,6	0,5	0,5	95,1	42,2	96,7	12,9	23,0	28,1	90,1	88,1	-
Charf-Souani (Arrond.)	98,9	98,6	75,1	98,5	98,4	99,8	0,1	0,0	0,0	0,0	89,7	10,2	0,0	0,1	99,7	12,2	1,3	0,6	0,6	97,8	53,5	97,1	29,7	38,6	43,9	95,1	96,0	-
Tanger-Médina (Arrond.)	96,4	99,0	65,7	96,5	90,4	97,7	1,7	0,3	0,1	0,1	95,3	1,5	1,8	1,4	99,0	9,4	1,2	0,8	0,6	95,2	54,5	97,0	25,5	35,0	39,6	91,7	89,6	-
Gueznaia (Mun.)	89,9	95,9	54,1	92,5	44,4	50,7	43,4	1,1	4,6	0,1	82,5	3,7	12,0	1,8	99,4	6,0	2,2	1,8	1,0	90,2	58,9	95,5	5,6	17,9	22,9	82,9	82,4	-
Al Manzla	94,0	95,6	3,7	86,8	0,4	2,8	69,9	0,7	26,6	0,0	0,0	0,4	99,1	0,5	99,6	1,1	0,7	32,4	0,2	80,1	39,9	87,6	1,1	1,8	2,3	63,7	64,5	0,6
Aquouass Briech	96,8	97,5	41,2	92,7	11,0	0,1	96,9	0,0	3,0	0,0	0,1	0,2	99,7	0,0	99,4	2,1	1,9	16,5	1,7	91,8	52,6	92,5	1,8	5,1	8,1	83,1	85,0	1,3
Sedt Azzinate	96,4	93,5	6,2	81,6	2,2	0,1	83,0	0,9	16,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	99,6	1,8	2,8	1,2	0,5	80,8	49,9	87,6	0,3	0,5	2,2	44,1	61,2	2,3
Dar Chaoui	87,3	91,3	7,9	91,2	29,7	12,0	78,5	0,5	9,0	0,0	5,5	0,5	93,7	0,2	99,1	0,3	3,1	6,5	0,5	82,3	28,8	82,1	0,8	2,9	3,3	63,2	63,3	1,8
Sahel Chamali	88,3	87,3	17,8	89,3	15,6	0,4	20,5	32,5	46,0	0,6	0,3	0,2	98,6	0,9	99,7	2,1	2,3	55,2	0,2	85,3	41,0	84,2	0,8	1,6	2,7	70,1	74,5	1,9
Sidi Lyamani	92,9	88,9	15,6	92,6	67,1	9,4	5,2	38,6	46,5	0,2	0,2	7,7	90,0	2,1	99,5	1,4	3,2	21,2	15,9	86,4	51,1	85,7	2,9	5,1	5,8	71,7	76,8	1,7
Had Gharbia Al	94,1	90,5	29,7	91,9	7,0	0,5	79,4	2,0	17,0	1,1	4,7	0,2	94,9	0,2	99,8	1,3	1,7	18,9	2,6	86,4	37,6	88,1	1,4	4,3	4,9	68,3	75,4	1,2
Laaouama	94,9	96,3	23,8	91,9	0,7	1,1	64,8	29,6	3,9	0,6	0,4	0,0	95,4	4,2	99,7	1,7	2,0	1,4	1,2	90,3	34,4	90,9	0,8	4,3	4,2	74,3	84,9	0,3
Hjar Ennhal	97,0	97,9	30,2	87,3	9,3	1,0	82,0	7,8	8,4	0,8	0,4	0,0	77,6	21,9	99,5	3,3	0,5	2,4	0,4	89,7	36,1	93,5	1,6	7,1	7,5	74,4	85,0	1,0





# قيمة بلادنا سكانها

الإحصاء العام للسكان والسكنى

من 1 إلى 20 شتنبر 2014

Direction Régionale de Tanger Tétouan Al Hoceima

Angle Bd Youssef Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart- B.P 104- Tanger

Tél. 05 39 94 06 98 / Fax : 05 39 94 03 64

Email : [hcptanger@yahoo.fr](mailto:hcptanger@yahoo.fr)

[www.hcp.ma/region-tanger](http://www.hcp.ma/region-tanger)